

Projet de loi de finances 2027

UN BUDGET IMPORTANT POUR PROTÉGER LE POUVOIR D'ACHAT

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8624 - SAMEDI 24 OCTOBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Le Polisario menace de se retirer des négociations

Péril sur la Minurso

Page 3

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'ALGÉRIE RÉCLAME DEUX SIÈGES PERMANENTS AFRICAINS

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a réitéré le soutien ferme d'Alger à une réforme nécessaire du Conseil de sécurité garantissant à l'Afrique une représentation pleine et équitable, conformément au Consensus d'Ezulwini et à la Déclaration de Syrte.

Page 3



DENRÉES ALIMENTAIRES JETÉES DANS LA NATURE

Ouverture d'enquêtes urgentes

Page 5

AADL 3

350 000 logements prévus pour 2027

Page 2

SANTÉ

Le numérique au chevet des patients

Page 6

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO



PROGRAMME UNITWIN/CHAIRES UNESCO

Deux projets universitaires algériens distingués

L'EXPERTISE scientifique algérienne se distingue à l'échelle internationale. Deux projets de création de chaires Unesco portés par des établissements universitaires nationaux ont reçu une évaluation positive des experts de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), a annoncé la Commission nationale algérienne pour l'éducation, la science et la culture, relevant du ministère de l'Éducation nationale.

Il s'agit de projets présentés par l'université Ahmed-Draïa d'Adrar et l'École nationale supérieure des travaux publics (ENSTP) d'Alger, dans le cadre du programme UNITWIN/Chaires Unesco.

Le premier porte sur les sciences de l'eau et les systèmes d'irrigation traditionnels, tandis que le second s'intéresse à la résilience et à la surveillance intelligente dans le secteur de la construction en Afrique.

À Adrar, le projet est porté par le professeur Youssef Boutadara. Intitulée «Sciences de l'eau et systèmes d'irrigation patrimoniaux (Foggara)», cette chaire s'intéresse notamment à la foggara, un système traditionnel de captage et d'acheminement de l'eau. Ce savoir-faire ancestral revêt un intérêt particulier dans les régions sahariennes, où la gestion durable des ressources hydriques constitue un enjeu majeur.

Le second projet est porté par l'École nationale supérieure des travaux publics d'Alger, sous la direction du professeur Abdelwahid Lefkir. Baptisée «Résilience intégrée et surveillance intelligente pour la construction en Afrique» (Irimca), cette chaire vise à développer la réflexion scientifique autour de la résilience des constructions et des nouvelles technologies de surveillance des infrastructures.

Ces deux initiatives couvrent des domaines distincts, mais convergent vers des enjeux liés au développement durable. Elles associent, d'une part, la valorisation des connaissances traditionnelles en matière de gestion de l'eau et, d'autre part, la recherche de solutions innovantes pour améliorer la résilience et le suivi des ouvrages de construction.

Dans son communiqué, la Commission nationale algérienne pour l'éducation, la science et la culture a salué cette avancée, qu'elle considère comme une reconnaissance du travail scientifique mené au sein des établissements concernés. Le ministre de l'Éducation nationale et président de la Commission, Mohamed Seghir Saâdaoui, a adressé ses félicitations aux deux responsables scientifiques et à leurs équipes, en soulignant leur contribution à la promotion de la recherche, de l'innovation et du développement durable.

Cette évaluation favorable s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Unesco et témoigne de la volonté des institutions universitaires nationales de renforcer leur présence dans les réseaux scientifiques internationaux.

Lynda Louifi

HABITAT

L'AADL 3 prévoit 350 000 logements pour 2027

Sur un programme global de 545 000 logements, toutes formules confondues, un total de 350 000 unités, sous la formule location-vente (AADL 3), sera inscrit au titre de l'exercice 2027. C'est ce qu'a annoncé, jeudi, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, lors de la présentation des prévisions de son secteur dans le cadre du projet de la loi de finances (PLF) 2027, devant la commission des finances et du budget de l'assemblée populaire nationale (APN).

A cette occasion Belaribi a exposé les grandes orientations d'un secteur au cœur des priorités nationales. Pour mener à bien ces opérations d'envergure, le ministère bénéficie d'une enveloppe budgétaire colossale, s'élevant à 834,57 milliards de dinars en autorisations d'engagement et 896 milliards de dinars en crédits de paiement. Dans son intervention, le ministre a tenu à réaffirmer le socle idéologique de l'action publique en déclarant que «les principaux atouts de l'Algérie résident dans l'affectation de la majeure partie des dépenses de l'État à la réalisation des équilibres sociaux, y compris dans le secteur de l'habitat». Le ministre a ajouté avec conviction que «la première responsabilité consiste à assurer aux citoyens un logement décent», rappelant ainsi que le droit au toit demeure un pilier inaliénable du modèle social national. Sur le plan quantitatif, les prévisions pour l'année 2027 prévoient le lancement de 545 000 unités de logement, toutes formules confondues. Sans surprise, la formule de location-vente AADL 3 se taille la part du lion avec un volume impressionnant de 350 000 logements programmés.

La répartition du solde du programme annuel reflète une approche équilibrée afin de toucher l'ensemble des couches sociales et des spécificités géographiques du pays. Dans cet esprit, le plan prévoit l'inscription de 10 000 logements publics locatifs (LPL), 10 000 logements promotionnels aidés (LPA), ainsi qu'un effort financier considérable en faveur du développement territorial avec 105 000 aides à l'habitat rural et 70 000 aides destinées aux lotissements sociaux. En parallèle de ces projections pour 2027, le ministre a tenu à rassurer sur le rythme des livraisons à court terme en annonçant «la distribution de 400 000 logements d'ici à la fin de l'année 2026». Ces attributions massives contribuent directement à la baisse constante du Taux d'occupation des logements (TOL), indicateur clef du confort résidentiel. Alors qu'il s'établissait à 4,45 personnes par logement en 2020, le TOL est descendu à 4,15 à la fin de l'année 2025 et devrait atteindre 4,08 d'ici la fin de l'année 2026.



ECOLES ET POLYCLINIQUES POUR ACCOMPAGNER LES LOGEMENTS

L'exposé ministériel a également mis en avant un changement de paradigme dans la conception des projets d'habitation. Il ne s'agit plus seulement de livrer des briques et du béton, mais d'édifier des espaces de vie complets et autonomes. «La volonté politique a permis de réunir les conditions nécessaires au développement de villes, de pôles urbains et de quartiers résidentiels suivant de nouvelles approches dépassant la conception traditionnelle et la vision classique du logement», a expliqué M. Belaribi devant les membres de la commission. Pour concrétiser cette vision intégrée, le budget 2027 alloue des ressources pour la réalisation de 621 équipements publics de proximité. Ce programme d'accompagnement comprend la création de 320 écoles primaires, 140 collèges, 91 lycées, 30 polycliniques et 40 sièges de sûreté urbaine. De plus, le secteur sanitaire connaîtra une impulsion majeure avec le lancement des études techniques pour la réalisation de trois nouveaux Centres hospitalo-universitaires (CHU) implantés dans les wilayas de Sétif, Annaba et Béjaïa. S'agissant des travaux de viabilisation et d'aménagement, les efforts se concentreront sur l'achèvement des réseaux primaires et secondaires au sein des villes nouvelles. A Bouinan, les interventions ciblent notamment le pôle Park Mall et le pôle technologique, tandis qu'à Sidi Abdellah, l'aménagement des cités s'accompagnerait de passerelles piétonnes sur les grands axes. Des chantiers similaires sont programmés à Draâ Errich, Boughezoul et dans l'extension ouest de la ville d'Ali Mendjeli, sans oublier des opérations de mise à niveau dans les 11 nouvelles wilayas. En outre, pour anticiper les défis environnementaux, une étude évaluera la vulnérabilité des cités face aux risques majeurs et au changement climatique.

HAUSSE DU E-PAIEMENT DANS LE PAIEMENT DES LOYERS

L'autre fait marquant de cette présentation réside dans le saut qualitatif accompli en matière de digitalisation. Les chiffres révélés par le ministre illustrent l'ampleur de la dématérialisation des flux financiers et administratifs. «Les transactions électroniques effectuées au titre des première et deuxième tranches du prix des logements AADL 3 ont atteint 338,239 milliards de dinars», a précisé Belaribi. Il a poursuivi en déclarant que «les loyers des logements AADL recouvrés par paiement électronique se sont élevés à 14,02 milliards de dinars, contre 3,46 milliards en 2022», tandis que la plateforme «Sakani» a enregistré 110,32 millions de dinars de transactions. Le ministre a fait savoir que cette modernisation repose sur une réorganisation interne avec la création d'une Direction générale des systèmes d'information et l'intégration de quatre nouveaux services professionnels au portail national numérique. Des inscriptions aux recours, en passant par les ordres de versement et la délivrance des permis de construire, l'ensemble de la chaîne est désormais interconnecté pour garantir la transparence et lutter contre la bureaucratie. En conclusion de son intervention, et s'inscrivant pleinement dans la feuille de route fixée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre a réitéré «l'engagement de son département à poursuivre les opérations programmées et améliorer le cadre de vie des citoyens», scellant ainsi un pacte de progrès et de cohésion sociale pour les années à venir.

Sihem Bounabi

UNIVERSITE DE GUELMA

Baddari inaugure la Maison de l'intelligence artificielle

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a inauguré jeudi, à l'entame d'une visite de travail à Guelma, la Maison de l'intelligence artificielle de l'université du 8-Mai 1945.

Le ministre, accompagné du wali, Samir Chibani, a inauguré cette structure située au pôle universitaire Souidani-Boudjemaa, en utilisant une application électronique dotée d'un dispositif intelligent 100% algérien dénommé «Met'hanni», conçu par deux étudiants de l'université pour commander et contrôler les entrées et les sorties de tous les locaux du campus.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a rencontré plusieurs étudiants de l'université, porteurs de projets réalisés au moyen de l'IA et dédiés à plusieurs domaines comme l'agriculture, la santé, l'industrie et de l'aménagement urbain.

Il leur a fait part de sa disponibilité à coordonner avec les différents ministères concernés par leurs projets afin de leur permettre de les commercialiser dans le cadre de la stratégie nationale de l'intelligence artificielle que le ministère s'attèle à mettre en œuvre.

M. Baddari poursuivra sa visite dans la wilaya de Guelma en inspectant la nouvelle résidence universitaire de 1 000 lits, destinées aux étudiantes, avant de présider, dans la salle de conférences Saci-Benhamla de l'université centrale, une séance de travail avec la communauté universitaire. Il présidera également une cérémonie de signature de conventions de coopération entre l'université du 8-Mai 1945 et des partenaires économiques.

S. N.

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Bendjama plaide pour deux sièges permanents africains

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a réitéré le soutien ferme d'Alger à une réforme nécessaire du Conseil de sécurité garantissant à l'Afrique une représentation pleine et équitable, conformément au Consensus d'Ezulwini et à la Déclaration de Syrte.



Amar Bendjama.

Intervenant jeudi à New York, lors des travaux de la 81e session de l'Assemblée générale de l'ONU, le diplomate a plaidé pour l'attribution au continent d'au moins deux sièges permanents, assortis de toutes les prérogatives, y compris le droit de veto, et de cinq sièges non permanents. Dans ce sillage, il a fait ressortir «l'urgence» d'une réforme de cette instance, soutenant que ses lacunes structurelles ont trop souvent limité sa capacité à répondre, de façon efficiente, aux défis pressants qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, particulièrement ceux qui touchent le continent africain. Le diplomate s'exprimait lors d'une rencontre principalement consacrée à la question de la représentation équitable au sein du Conseil de sécurité. Il a, par conséquent, rappelé que le «Pacte pour l'avenir», feuille de route destinée à moderniser l'Organisation des Nations unies, adoptée par consensus par les 193 États membres de l'ONU le 22 septembre 2024, inscrit dans le marbre le fait de faire aboutir cette réforme. «Il nous incombe donc, à nous, États membres, de veiller à ce que le processus de réforme aboutisse à un Conseil de sécurité véritablement représentatif, efficace et démocratique», a-t-il martelé. Pour le diplomate, cette refonte doit avoir pour priorité de mettre fin à «l'injustice historique infligée à l'Afrique par sa sous-représentation et sa non-représentation persistantes, tant parmi les membres permanents que non permanents». Dans ce sens, Bendjama a mis l'accent sur l'impérieuse nécessité de maintenir cette revendication au cœur de tout processus de réforme et de la poursuivre en conformité avec la position commune du continent, consacrée par le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte. Ces deux textes constituent les principaux fondements de la position africaine sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. Concrètement, la position africaine défendue par Amar Bendjama prévoit l'attribution d'au moins deux sièges permanents à l'Afrique, avec les mêmes prérogatives que les autres membres permanents, notamment le droit de veto, en plus de cinq sièges non permanents. «C'est la seule approche capable de remédier de manière significative et efficace à l'injustice historique dont souffre l'Afrique en matière de représentation», a soutenu le diplomate. Il a également estimé que le fait de traiter la question africaine comme un cas particulier dans le processus de réforme, en remédiant à la sous-représentation de l'ensemble de la région, permettrait de renforcer «la légitimité, la crédibilité et la responsabilité du Conseil de sécurité». Réaffirmant l'engagement de l'Algérie en faveur d'une réforme globale et significative de cette instance, le représentant a assuré que l'Algérie reste disposé à collaborer de manière constructive avec l'ensemble des États membres, en vue de parvenir à une refonte effective du Conseil. Outre la revendication africaine, la réforme du Conseil de sécurité renvoie à la question plus large de l'adaptation de la gouvernance mondiale aux réalités géopolitiques contemporaines.

Khalil Aouir

LE POLISARIO MENACE DE SE RETIRER DES NÉGOCIATIONS

Péril sur la Minurso

UN RISQUE grave pèse sur l'avenir du conflit au Sahara occidental. Des diplomates s'inquiètent de la tournure que pourrait prendre le processus de paix déjà engagé depuis plus d'un an, en raison d'un texte qui remet en cause pratiquement tous les efforts politiques et diplomatiques engagés jusqu'à maintenant.

Un projet de résolution a été soumis dernièrement par les Etats-Unis au Conseil de sécurité de l'ONU, dont la teneur comporte des changements majeurs sur le mandat de la Mission onusienne chargée de l'organisation du référendum au Sahara occidental. Le principal changement réside dans la disparition du terme «référendum» dans la désignation du mandat de la Minurso, ce qui changerait pratiquement de facto le rôle dévolu initialement à cet organe. Autrement dit, ce texte américain propose que la Minurso n'organise pas de référendum et que la prolongation de son mandat pour une année supplémentaire serait presque «facultatif» et d'aucun effet. En clair, le texte veut la fin de mission de la Minurso.

Le Front Polisario a fermement rejeté le «projet zéro» de résolution soumis par les États-Unis, menaçant qu'il se désengagerait totalement du processus de paix si ce texte venait à être adopté en l'état. Dans une lettre adressée avant-hier à la présidente en exercice du Conseil de sécurité, l'ambassadrice de Grèce Aglaia Balta, le représentant du Polisario auprès de l'ONU, Dr Sidi Mohamed Omar, a qualifié le projet américain de «violation extrêmement dangereuse et sans précédent» du droit international et du cadre juridique régissant la décolonisation du Sahara occidental.

Selon le diplomate, la proposition américaine reflète de manière unilatérale les positions des États-Unis et du Maroc, remettant en cause le mandat initial de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, créée en 1991 sous l'égide du Plan de règlement ONU-OUA et qui avait abouti à un cessez-le-feu.

Pour le représentant sahraoui, «le contenu du projet zéro ne peut servir de base à aucune délibération sur la Minurso ou le processus de paix». «Si le projet était adopté sans modifications substantielles et significatives, le Front Polisario n'aurait d'autre choix que de se désengager du processus de paix dans son ensemble» affirme encore le diplomate dans un communiqué.

La lettre de Sidi Mohamed Omar rappelle que la souveraineté sur le territoire appartient exclusivement au peuple sahraoui, conformément aux avis de la Cour internationale de Justice (CIJ), et que toute tentative d'imposer un cadre prédéfini, de restreindre l'exercice du droit à l'autodétermination ou d'avaliser une présence territoriale par la force minerait la stabilité régionale et détruirait le peu de confiance subsistant entre les parties au conflit. Tout en réaffirmant son engagement en faveur d'une solution juste et durable, le Front Polisario appelle les membres du Conseil de sécurité à intervenir de manière constructive pour préserver le processus politique et éviter une escalade des tensions dans la région. En vidant de sa substance le mandat de la Minurso, en révisant ses missions et ses mécanismes de fonctionnement, le projet américain s'inscrit directement dans un soutien exclusif au plan annexionniste marocain. Les consultations actuelles au niveau des membres du Conseil de sécurité risquent d'être très serrées. Ce texte pourrait se heurter aux positions de principe de la Russie et de la Chine, si des amendements majeurs ne sont pas avalisés à temps avant le vote.

Mohamed Kouini



LUTTE ANTITERRORISTE AU SAHEL

L'Algérie alerte sur la menace internationale

FACE à l'expansion du terrorisme au Sahel et à son extension vers l'Afrique de l'Ouest, l'Algérie alerte sur une menace de plus en plus préoccupante pour la paix et la sécurité internationales. A New York, elle a plaidé pour une coopération renforcée entre l'Union africaine (UA) et l'ONU, tandis que les membres du Conseil de paix et de sécurité africain ont salué les efforts du président de la République Abdelmadjid Tebboune dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. L'ambassadeur Mohamed Khaled, représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Union africaine, a déclaré, jeudi, que «le terrorisme ne constitue plus un défi régional circonscrit, mais représente désormais une menace croissante pour la paix et la sécurité internationales», lors la 11e réunion conjointe informelle entre les membres du Conseil de sécurité de l'ONU et ceux du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA. Le représentant de l'Algérie a également mis en garde contre «l'élargissement du cercle de l'activité terroriste dans la région du Sahel et son expansion vers l'Afrique de l'Ouest», ainsi que contre les liens croissants entre terrorisme, criminalité transfrontalière organisée et exploitation des nouvelles technologies. Pour y faire face. Il a appelé à «intensifier l'échange de renseignements, à renforcer la coopération régionale et internationale et à tarir les sources de financement du terrorisme». Soulignant l'importance de passer «de l'échange d'analyses et de diagnostics à la prise de mesures pratiques, concertées et durables», il a mis poursuivi que le renforcement du partenariat entre le CPS de l'UA et le Conseil de sécurité de l'ONU contribuerait à consolider les capacités africaines et d'agir sur les facteurs favorisant la propagation du terrorisme. Par ailleurs, les Etats membres du CPS de l'UA ont salué les efforts du président de la République Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de «champion de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent». Soulignant l'engagement en faveur de la coopération africaine et internationale pour consolider la paix et la stabilité du continent. Ils se sont également félicités des «Principes directeurs de l'Algérie» relatifs à la prévention, à la détection et à la neutralisation de l'utilisation des technologies financières nouvelles et émergentes à des fins terroristes, qui été adoptés le 6 janvier 2025 par le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité de l'ONU. Il convient de noter que les travaux ont également porté sur les opérations de soutien à la paix, la mise en œuvre de la résolution 2719 du Conseil de sécurité, le rôle des jeunes dans la promotion de la paix, l'exploitation illicite des ressources naturelles dans les conflits armés et la protection des enfants en période de conflit.

Sihem Bounabi

COMMERCE INTÉRIEUR DANS LE PLF 2027

IMPORTANT BUDGET POUR SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT

Un important budget est alloué pour le département du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national dans le cadre du Projet de loi de finances (PLF) 2027, dans une démarche de mobilisation des moyens financiers indispensables à l'appui de la stabilité des prix des produits de base et la préservation du pouvoir d'achat du citoyen conformément aux orientations du président de la République.

La préservation du caractère social de l'Etat qui se traduit principalement par le maintien du système de subvention des produits alimentaires de base, nécessite la mobilisation des financements. Le PLF 2027 accorde une importance particulière à ce segment, lequel se traduit notamment par l'attribution d'un budget de 153,38 milliards de dinar au secteur du Commerce intérieur.

Présentant dans le détail le budget de son secteur dans le cadre du PLF 2027 devant la Commission des finances et du budget de l'APN, jeudi, la ministre du Commerce intérieur, Amel Abdellatif, a fait savoir que le budget proposé pour l'exercice à venir a été affecté au titre des crédits de paiement (+18 % par rapport à 2026), tandis que 149,2 milliards de de dinars ont été alloués au titre des autorisations d'engagement.

La ministre a souligné que cette augmentation reflète l'importance d'assurer la prise en charge des missions assignées au secteur et l'élargissement de ses champs d'intervention, ainsi que les ressources humaines, matérielles et techniques qu'ils requièrent pour poursuivre l'exécution de ses programmes, renforcer les capacités de contrôle et de régulation, moderniser l'administration et optimiser la performance du service public.

Les crédits ont été répartis sur trois programmes principaux concernant la régulation, l'approvisionnement et la promotion de la concurrence, auxquels sont alloués 123,76 milliards de dinars en autorisations d'engagement et 123,8 milliards de dinars en crédits de paiement, en vue de poursuivre les efforts visant à assurer le suivi de l'approvisionnement, à activer les mécanismes permettant de réguler les prix et les marges bénéficiaires, ainsi qu'à contribuer à la couverture des frais de transport des marchandises vers les wilayas du Sud. L'objectif étant de soutenir la régularité de l'approvisionnement et la continuité de l'alimentation du marché national en produits essentiels.



L'Etat met le paquet.

SOUTIEN DES PRIX ET ALLÉGEMENT DE LA CHARGE FISCALE

La ministre a en outre mis en évidence les mesures prévues dans le cadre du PLF visant le soutien des prix des produits de base en vue de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, en consécration du caractère social de l'Etat.

«Le caractère social de l'Etat se traduit dans la poursuite de la mobilisation des moyens financiers indispensables à l'appui de la stabilité des prix des produits de base et à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen», a-t-elle souligné, précisant que les récentes orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives au suivi quotidien des prix des produits de large consommation et de leur disponibilité revêtent une importance particulière dans le cadre de l'orientation de l'action sectorielle vers davantage d'anticipation et d'efficacité.

La ministre a cité, à titre d'exemple, la consécration d'une enveloppe financière de l'ordre de 120 milliards de dinars aux mesures visant à réguler les prix et les marges de bénéfice relatifs au sucre, à l'huile de soja et au café vert, ce qui confirme que «l'Etat continue d'assumer les charges financières liées à ces mécanismes pour appuyer la stabilité des prix des produits concernés et assurer la régularité de l'approvisionnement».

Abdellatif a également cité une batterie de mesures s'étalant jusqu'au 31 décembre 2029, consistant essentiellement à maintenir un taux réduit des droits douaniers à 5 % de l'importation des bovins et ovins vivants destinés à l'abattage, des viandes rouges fraîches réfrigérées et conditionnées sous vide, avec l'élargissement de l'accès pour englober la catégorie de bovins vivants destinés à l'engraissement, en sus de l'application du même taux à l'importation de viandes blanches congelées, avec une exonération de la TVA.

Le texte prévoit également la prorogation des exonérations fiscales liées à l'importation du café vert, à travers l'exemption de la TVA et de la taxe intérieure de consommation (TIC), ainsi que la reconduction de l'exonération de la TVA s'appliquant aux opérations d'importation et de vente des légumes secs, y compris les petits pois, les pois chiches, les haricots, les lentilles, les fèves, ainsi que le riz destiné à la consommation humaine. En outre, le projet de loi propose le maintien de l'exonération de la TVA concernant les opérations de vente de fruits et légumes frais, d'œufs de consommation, de poulets de chair et de dindes produits localement, ainsi que de l'huile brute et des tourteaux issus de la trituration locale des graines oléagineuses.

Il préconise également la prorogation des mesures relatives à l'huile brute de soja importée, incluant l'exemption des droits de douane et de la TVA. Ces dispositions s'inscrivent dans le cadre d'une démarche conjuguant l'allègement de la charge fiscale, le soutien à la production nationale et la pérennité de l'approvisionnement, à même de consolider la capacité de l'Etat à enrayer les répercussions et les effets des fluctuations des prix, selon les explications fournies par la ministre.

ENCADREMENT DES ACTIVITÉS DES INTERMÉDIAIRES

La ministre, qui a évoqué l'approche anticipative du département de Commerce pour couvrir la hausse de la demande durant le mois de Ramadhan, a indiqué que son département prépare déjà les textes réglementaires relatifs à régulation de l'activité des intermédiaires de vente et plafonnement des marges de bénéfice, en tenant compte des chaînes de production et de commercialisation, en application des orientations du président Tebboune.

Ces dernières comprennent le renforcement du suivi local quotidien des prix et de la disponibilité des produits, en coordination avec les walis et les services locaux du secteur, ainsi que l'intensification des contrôles sur le terrain, afin de relever les dysfonctionnements, d'en vérifier les causes et d'orienter les interventions.

En même temps, des actions sont menées pour renforcer la coordination entre le ministère de l'Intérieur et le Haut-Commissariat à la numérisation, en vue de développer une base de données numérique commune permettant de centraliser et d'analyser les informations relatives à la disponibilité des produits et aux prix, et de mettre en place un mécanisme d'alerte précoce en cas de hausses anormales.

Cette démarche englobe également la coordination concernant les mécanismes d'acquisition des surplus de production locale, leur stockage et leur déstockage en cas de besoin, outre le suivi des pratiques commerciales liées à la commercialisation des produits importés et la vérification des écarts de prix constatés, précise la première responsable du secteur.

Selon la ministre, la complémentarité entre le contrôle sur le terrain, l'information numérique et l'analyse économique est à même de renforcer la capacité du secteur à intervenir en temps opportun, à appuyer la régularité de l'approvisionnement et à contribuer à la stabilité du marché.

Lilia Ait Akli

FILIÈRE DES VIANDES ROUGES

Le gouvernement à l'écoute des professionnels

GARANTIR la disponibilité des viandes rouges en quantités suffisantes et de manière régulière à des prix à la portée des consommateurs. C'est l'équilibre que veulent atteindre les pouvoirs publics qui accordent un vif intérêt à cette filière.

C'est dans ce sens que le Premier ministre a présidé, avant-hier, une réunion du Conseil interministériel consacrée au suivi du dossier de la commercialisation des viandes rouges. Cette réunion entre dans le cadre de la mise en œuvre des instructions et orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, données lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, ont indiqué les services du Premier ministère dans un communiqué. Les instructions du chef de l'Etat étaient axées sur la régulation des prix de différents produits de large consommation et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, a-t-on ajouté de même source.

Présidée par Sifi Ghrieb, cette réunion s'est tenue en présence des ministres concernés avec la participation du secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) et de représentants de la Fédération des viandes rouges, relevant de cette organisation.

Les différentes préoccupations et propositions des représentants de cette filière ont été ainsi écoutées et ont pu faire part de leurs préoccupations et propositions, notamment celles relatives à la disponibilité des viandes rouges en quantités suffisantes, de manière régulière et à des prix réglementés à la portée des consommateurs, est-il ajouté dans le communiqué.

Pour dire que les autorités veulent mettre de l'ordre dans cette filière et surtout établir des prix réglementés. Les prix de la viande, notamment celle importée, ont été évoqués par le président de la République lors du dernier Conseil des ministres, lors duquel il a ordonné l'ouverture d'une enquête sur le rôle négatif de certains importateurs de viandes dans la monopolisation et la hausse des prix auprès des boucheries qui les commercialisent au prix de la viande locale, alors que les prix devraient être plus bas. D'ailleurs, c'était l'objectif aussi fixé concernant la décision d'importation.

Le Président a ordonné au Premier ministre d'ouvrir une enquête sur l'écart entre les prix des viandes importées d'une wilaya à une autre, voire d'un quartier à un autre, rappelle-t-on.

Hamid B.

DENRÉES ALIMENTAIRES JETÉS DANS LA NATURE

La justice ordonne des enquêtes urgentes

Le procureur général près la Cour d'Alger a instruit les services de la police judiciaire d'identifier sur-le-champ les personnes impliquées dans le déversement de denrées alimentaires et de légumes, signalé dans des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, ainsi que de remonter aux réseaux susceptibles d'être derrière ces pratiques. Le parquet a assuré que la loi sera appliquée avec fermeté à toute personne dont la responsabilité serait établie, sans distinction de statut.


Un comportement inadmissible.

A ce titre, le parquet d'Alger a annoncé l'ouverture d'enquêtes «urgentes» après la diffusion de ces vidéos. Selon les termes du communiqué rendu public jeudi, le ministère public a indiqué que les images diffusées sur les réseaux sociaux montrent des individus à bord de camions en train de jeter des marchandises dans des endroits situés «en dehors du tissu urbain». Les faits rapportés auraient pour objectif d'entraver la distribution de ces produits, de provoquer une pénurie sur le marché et de spéculer sur leurs prix, est-il souligné de même source. De ce fait, le parquet a soutenu que ces agissements ne relèveraient pas nécessairement de comportements isolés, faisant ressortir la nécessité d'en déterminer les circonstances et les éventuelles ramifications. Selon la même instance, les recherches devront absolument permettre d'identifier avec précision toutes les personnes ayant participé à ces actes, les ayant encouragés ou financés, ou en ayant tiré profit, «indépendamment de leur qualité ou de leur statut». C'est ainsi que le procureur général a ordonné aux services de la police judiciaire des différents corps de sécurité compétents, sous la supervision du pôle national de lutte contre la criminalité organisée, de mener des investigations «approfondies». Les enquêteurs sont chargés de mettre au jour les réseaux à l'origine de ces pratiques et leurs ramifications, en retraçant les circuits d'acheminement des marchandises, en sus des réseaux de stockage et de distribution. Au demeurant, le parquet général a fait savoir que de tels agissements, s'ils sont établis, portent atteinte «aux moyens de subsistance des citoyens, à la sécurité alimentaire et à l'ordre public économique». Il relève qu'ils sont d'une gravité accrue dans le cas où ils s'inscrivent dans une démarche organisée, caractérisée par la coordination et la répétition, en mesure de provoquer des tensions sur le marché, d'affecter le pouvoir d'achat et de compromettre la sécurité et la santé publiques. La régulation du marché des produits de large consommation revient fréquemment au premier plan, alors que les pouvoirs publics s'emploient à améliorer le suivi des prix et de la disponibilité des denrées alimentaires. Le ministère public a, par conséquent, appelé les citoyens à «faire preuve de vigilance et à signaler toute pratique similaire aux services de sécurité compétents ou au parquet général», rappelant que «la protection de l'économie nationale et du pouvoir d'achat relève d'une responsabilité partagée entre l'État et la société». Cette affaire intervient alors que les pouvoirs publics ont annoncé de nouvelles mesures destinées à mieux encadrer le marché des produits de large consommation. Lors du Conseil des ministres du 18 octobre, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'élaboration d'un texte encadrant strictement l'activité des intermédiaires, de même que la mise en place d'un suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits. Les mesures prévoient aussi l'achat et le stockage des excédents de production pour réguler le marché. Le 20 octobre, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé une réunion interministérielle consacrée à l'intégration des mandataires des marchés de gros de fruits et légumes dans ce dispositif de suivi. Dans cette conjoncture, l'enquête annoncée par le parquet d'Alger devra, pour sa part, établir la réalité des faits signalés et déterminer les éventuelles responsabilités pénales. Les personnes dont l'implication sera établie devront naturellement être présentées devant les juridictions compétentes, en vue de répondre des faits qui leur seront reprochés, conformément à la législation en vigueur.

Khalil Aouir

PIÈCES DÉTACHÉES AUTOMOBILES, FILTRES, LUBRIFIANTS

Kourtel inaugure plusieurs projets à Oum El Bouaghi

LE MINISTRE de l'Industrie, Farid Kourtel, a effectué jeudi une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, marquée par l'inauguration et l'inspection de plusieurs unités industrielles spécialisées dans les pièces détachées automobiles, les filtres, les lubrifiants et les emballages pharmaceutiques. Cette visite a également permis d'examiner le potentiel du foncier industriel et d'échanger avec les opérateurs économiques locaux sur les contraintes liées à l'investissement et au développement de la production nationale. La visite été marquée par l'inauguration de l'unité de fabrication de filtres automobiles par la Sarl Pioneer Filtr, dont la capacité atteint 3 000 unités par jour. Employant 37 personnes et accueillant des étudiants en stage pratique, l'entreprise fabrique des filtres destinés aux véhicules et aux équipements industriels. Elle ambitionne de consolider sa position sur le marché national et de développer ses débouchés à l'exportation.

Autre investissement important, celui de l'unité de fabrication et de conditionnement de lubrifiants de IK OIL d'un montant de 1,2 milliard de dinars. Sa capacité initiale est estimée à 25 000 tonnes par an, avec un objectif de 100 000 tonnes dans les deux à trois prochaines années. Le projet devrait générer 73 emplois directs dans sa première phase, avant de porter ce nombre à 207, auxquels s'ajouteront plus de 400 emplois indirects.

Pour le ministre, le renforcement des capacités nationales de fabrication des lubrifiants constitue un levier pour couvrir les besoins du marché et réduire la facture des importations. Il a également mis l'accent sur l'amélioration de la qualité des produits et le développement des capacités d'exportation.

Parmi les unités visitées, Force Plastique, implantée dans la zone industrielle d'Aïn M'lila, se distingue par une capacité de production de 272 000 kits par mois, soit 3,264 millions par an. L'entreprise, qui emploie 82 travailleurs, couvre environ 76 % des besoins du marché national en produits plastiques et en caoutchouc destinés notamment à l'industrie automobile. Son taux d'intégration locale varie entre 80 % et 100 %, pour un investissement de 560 millions de dinars.

Le ministre a salué les efforts de l'entreprise en matière de production locale, appelant à poursuivre les investissements pour augmenter les capacités de production, améliorer la qualité et renforcer la compétitivité. Il a également insisté sur la nécessité de privilégier les matières premières locales et d'orienter davantage la production vers les besoins de l'industrie automobile, afin de réduire les importations et d'accroître la contribution du secteur industriel au produit intérieur brut (PIB).

Dans le même segment, l'unité ABS Auto Parts, spécialisée dans la fabrication de pièces de freinage, affiche une capacité annuelle de 720 000 kits pour un investissement de 100 millions de dinars. Ses produits couvrent environ 60 % des besoins du marché national. L'entreprise prévoit de porter ses effectifs de 22 à 70 emplois directs d'ici janvier 2027.

À cette occasion, le ministre a souligné l'importance d'améliorer la productivité, de développer la sous-traitance industrielle et de renforcer l'intégration locale.

Dans le secteur pharmaceutique, l'inauguration de l'unité Sani Plast, implantée dans la zone d'activités Est d'Oum El Bouaghi, vient renforcer l'offre nationale en matériaux d'emballage destinés aux médicaments. L'investissement s'élève à 717,87 millions de dinars, sur une superficie de 7 898 m². L'unité fabrique notamment des bouchons, des flacons, des compte-gouttes, des gobelets doseurs et des cuillères graduées. Sa capacité annuelle atteint 38 millions de bouchons et 10 millions de compte-gouttes.

Le ministre a souligné l'importance de développer cette filière pour répondre aux besoins de l'industrie pharmaceutique, réduire le recours aux importations et renforcer les complémentarités entre les différentes branches industrielles nationales.

LE FONCIER INDUSTRIEL AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Au-delà des investissements productifs, la visite a mis en évidence les enjeux liés à la mobilisation du foncier industriel. À Meskiana, le ministre a inspecté l'ancien site industriel Ex-Elatex, qui s'étend sur 16 hectares et a été transféré au domaine de l'État le 30 mars 2009.

Il a demandé une évaluation approfondie des installations et des équipements afin de déterminer les possibilités de réhabilitation et de relance d'une activité industrielle. Dans la zone industrielle d'Aïn Beïda, il a appelé à accélérer le traitement des assiettes foncières attribuées mais restées inexploitées pendant de longues périodes, ainsi qu'à engager les procédures légales nécessaires à leur récupération, afin de réaffecter ces terrains aux investisseurs capables de concrétiser des projets productifs. Lors de la rencontre avec les opérateurs économiques locaux, Farid Kourtel a également encouragé le recours à la plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Il a rappelé que le guichet unique devrait entrer en service à partir de janvier 2027 pour faciliter les démarches administratives et accompagner les porteurs de projets. En outre, Kourtel a assuré que le ministère de l'Industrie accompagnerait les fabricants dans le traitement de leurs programmes prévisionnels d'importation, en coordination avec le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, dans le respect de la réglementation en vigueur. Les préoccupations liées au raccordement électrique et à l'aménagement des routes seront, quant à elles, suivies par les autorités locales.

À travers cette visite, les autorités entendent accélérer le développement du tissu industriel local, améliorer l'exploitation du foncier disponible et soutenir les investissements capables de renforcer la production nationale, de créer des emplois et de réduire la dépendance aux importations.

Rim Boukhari

SANTÉ

Le numérique au chevet des patients

Le raccordement des établissements hospitaliers à la fibre optique et l'orientation de la recherche scientifique vers les priorités sanitaires nationales constituent deux axes complémentaires de modernisation du système de santé. Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a annoncé de nouvelles mesures pour améliorer la coordination hospitalière, faciliter le parcours des malades et rapprocher les travaux scientifiques des besoins du secteur.

Lors d'une séance plénière, jeudi, consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par Azouz Nasri, le ministre a déclaré que « les directions de la santé, à travers le territoire national, sont tenues de raccorder les services hospitaliers à la fibre optique avant le 15 novembre », soulignant que cette opération facilitera leur liaison directe avec les CHU et les hôpitaux privés.

Il a précisé : « A ce jour, 2 235 établissements de santé ont été raccordés au réseau .» Le ministre a cité l'exemple de la wilaya d'Oran, où 20 établissements, relevant des wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest, ont été raccordés, permettant la réalisation de nombreuses téléconsultations. Soutenant que cette interconnexion contribuera à réduire les déplacements des patients lorsque leur prise en charge peut être assurée à distance et à faciliter l'accès aux compétences médicales spécialisées.

Le ministre a également annoncé que les préparatifs étaient en cours pour le lancement d'une plateforme numérique dédiée aux transferts de patients entre les établissements hospitaliers. Assurant que celle-ci œuvrera à « rehausser le niveau de coordination du processus de transfert et garantir l'orientation des patients vers les structures les plus adaptées à la prise en charge de leur état ». Ajoutant que cet outil aura pour mission de faciliter l'orientation des malades vers les établissements correspondant à leurs besoins médicaux. Il complète ainsi le raccordement à la fibre optique en renforçant les échanges entre les structures hospitalières.

Interrogé sur le recrutement des diplômés de la spécialité d'aide-soignant formés dans des écoles privées agréées, Aït Messaoudène a annoncé que « des postes seront attribués aux établissements publics de santé dans le cadre des nouveaux postes budgétaires prévus pour le corps paramédical au titre du projet de loi de finances 2027 ». Indiquant que la répartition se fera entre les différentes wilayas en fonction des besoins de chaque établissement, en coordination avec la Direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative et le ministère des Finances. Une plateforme numérique a également été créée pour recenser ces diplômés, établir une base de données précise et évaluer leur situation, en vue d'étudier les mécanismes de leur intégration progressive dans les établissements publics de santé et le secteur privé.



Mohamed Seddik Aït Messaoudene.

LA RECHERCHE TOURNÉE VERS LES PRIORITÉS SANITAIRES

La valorisation des données de santé et l'amélioration des pratiques médicales ont également été au centre de la première session ordinaire de la Commission sectorielle permanente de la recherche scientifique et du développement technologique, présidée jeudi par le ministre.

Aït Messaoudene a appelé à « orienter les efforts de recherche vers les priorités sanitaires nationales ». Il a souligné « l'importance de valoriser les résultats des travaux scientifiques pour faire évoluer les pratiques de santé et améliorer la qualité de la prise en charge des patients », qualifiant la recherche de « levier essentiel d'aide à la décision et d'amélioration des performances du système de santé ».

Le ministre a souligné l'importance de l'exploitation des données de santé disponibles sur la plateforme dédiée à la recherche scientifique. Assurant que cette démarche aspire « à renforcer la coordination entre les différents intervenants, faciliter l'échange d'informations, assurer le suivi des projets de recherche et évaluer leur avancement ». L'objectif étant de rapprocher les travaux scientifiques des besoins rencontrés dans les établissements de soins et de favoriser l'utilisation de leurs résultats dans les pratiques médicales.

Le développement des compétences spécialisées fait également partie des priorités. Le ministre a souligné « l'importance de renforcer la formation à la recherche au sein des unités des établissements de santé », notamment « par la formation d'attachés de recherche scientifique et leur intégration dans ces structures ».

Les travaux de la commission ont porté sur l'actualisation de son règlement intérieur, le bilan de ses activités précédentes et l'identification des axes prioritaires de recherche et de développement technologique. Les participants ont également examiné les mesures opérationnelles devant alimenter une feuille de route pour la mise en œuvre du programme de travail.

A l'issue de la session, le ministre a réaffirmé l'engagement de son département à accompagner la commission dans l'accomplissement de ses missions.

Il convient de noter que de la connexion des hôpitaux à la valorisation de la recherche, l'enjeu est désormais de traduire ces dispositifs en améliorations tangibles pour les patients. La performance du système de santé se jouerait ainsi autant dans la circulation de l'information que dans sa capacité à transformer les connaissances scientifiques en réponses concrètes aux besoins de soins et de la prise en charge optimale des patients.

Sihem Bounabi

DIALOGUE SOCIAL

Une délégation du Snapap reçue par Aït Messaoudene

LE MINISTRE de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a reçu une délégation du Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP), dans le cadre de la poursuite du dialogue avec les différents partenaires sociaux, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue jeudi au siège du ministère, s'inscrit dans le cadre de la « poursuite du dialogue social avec les différents partenaires sociaux, de l'écoute des préoccupations des personnels du secteur, afin d'y apporter des solutions », est-il précisé de même source.

A cette occasion, M. Aït Messaoudene a assuré que « la porte du dialogue restera ouverte à tous les partenaires sociaux étant un mécanisme essentiel pour traiter les préoccupations soulevées et renforcer la coordination au sein des établissements de santé », rappelant les instructions adressées aux directeurs de la santé à travers les différentes wilayas du pays. L'objectif de ces instructions était de consacrer la culture du dialogue, d'assurer une communication régulière avec les représentants des travailleurs et d'unir les efforts autour de l'objectif commun consistant à améliorer la prise en charge des patients et à renforcer la souveraineté sanitaire nationale.

Concernant le développement du système de santé, le ministre a souligné « l'importance de poursuivre le processus de numérisation et de gouvernance afin d'accroître l'efficacité des performances et d'améliorer la gestion des ressources », à travers le développement de plateformes numériques permettant une meilleure maîtrise des moyens disponibles et une vision plus claire des besoins des établissements de santé, notamment en ce qui concerne le nombre de patients ainsi que la gestion des médicaments, des consommables et des équipements médicaux».

A ce propos, il a mis en avant l'importance de parachever la généralisation du dossier médical électronique, qui contribuera à améliorer la prise en charge des patients, ainsi que de travailler à la création d'une plateforme numérique destinée aux partenaires sociaux, afin de renforcer les canaux de communication et de faciliter le suivi des préoccupations soulevées.

Sur le plan socioprofessionnel, le ministre a réaffirmé l'engagement du ministère à améliorer les conditions socioprofessionnelles des différentes catégories de personnels du secteur, y compris les fonctionnaires des corps communs, dans le respect des lois et des réglementations en vigueur, de manière à favoriser la stabilité professionnelle et à renforcer les performances du service public de santé.

De son côté, la délégation du SNAPAP s'est félicitée de cette rencontre, exprimant sa «volonté de poursuivre le travail et la coordination avec le ministère dans le cadre du dialogue et de la concertation», évoquant une série de «préoccupations liées aux conditions de travail au niveau local, notamment l'exercice de l'activité syndicale dans certains établissements de santé, ainsi que les questions relatives aux promotions et aux primes».

Au terme de la rencontre, l'importance de poursuivre un dialogue responsable et constructif et de renforcer la coordination et la concertation entre l'administration et les partenaires sociaux a été soulignée, en vue d'examiner les préoccupations soulevées et d'œuvrer à leur prise en charge dans le cadre des prérogatives conférées et conformément aux lois et réglementations en vigueur. Cette démarche vise également à contribuer à l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des personnels du secteur, ainsi qu'à l'amélioration des performances du service public de santé et de la qualité des services fournis aux citoyens, conclut le communiqué.

Hamid B.

MENACE EUROPÉENNE DE GUERRE AVEC LA RUSSIE

Poutine qualifie l'idée de «schizophrénie politique»

Le président russe a réfuté les affirmations des responsables occidentaux selon lesquelles Moscou constituerait une menace, arguant que ni la Russie ni les peuples européens ne souhaitaient la guerre entre eux. Vladimir Poutine a également souligné que la Russie restait prête à négocier sur la question ukrainienne.



Au lendemain des négociations avec Steve Witkoff à Saint-Pétersbourg, Vladimir Poutine est revenu sur les aspects actuels du règlement du conflit en Ukraine lors d'une interview avec le journaliste russe Pavel Zaroubine. Le chef de l'État russe a fermement nié les allégations répétées selon lesquelles Moscou se préparerait à une guerre avec l'Europe de quelque manière que ce soit, les qualifiant de partie intégrante de la « campagne anti-russe » en cours sur le Vieux continent. « Ils vont jusqu'à parler constamment d'une "menace russe" et même discuter de préparatifs pour une guerre avec la Russie – ce qui, à mon avis, constitue une sorte de schizophrénie politique. Mais j'espère que cela passera », a déclaré Poutine. « Les peuples d'Europe ne veulent pas d'une guerre contre la Russie, tout comme la Russie ne veut pas d'une guerre contre l'Europe », a-t-il poursuivi. Poutine : « Il est impossible de vaincre la Russie sur le champ de bataille » Comme l'indique le président russe, le conflit en Ukraine a clairement démontré que la Russie ne peut être vaincue sur le champ de bataille. « L'idée d'infliger une défaite stratégique au pays est tout simplement irréaliste ». Vladimir Poutine a exprimé l'espoir que ceux qui envisagent encore un tel scénario « reconnaîtront les réalités de la vie ». « Ils réaliseront, espérons-le, qu'il est préférable de vivre en harmonie avec la Russie – un chemin qui sert véritablement les intérêts de leurs propres peuples. Si l'on regarde les processus politiques actuellement en cours en Europe, il devient évident que les peuples européens n'ont aucun désir de faire la guerre à la Russie », a déclaré le chef de l'État russe. En réalité, la Russie ne veut pas non plus se battre contre l'Ukraine, a déclaré Poutine, mettant en avant le passé commun et les liens « fraternels » entre Russes et Ukrainiens. Cependant, Kiev a choisi la guerre en 2014, lorsqu'il avait choisi de combattre le peuple du Donbass, qui avait rejeté le coup d'État de Maïdan, a précisé le dirigeant russe, ajoutant que l'Ukraine a également rejeté les tentatives répétées de Moscou de médiation dans ce conflit. « Si le leadership ukrainien actuel souhaite se battre, alors qu'ils se battent. Mais pourquoi s'attendent-ils à ce que tout le monde paie la facture et leur fournisse des armes ? Je suppose qu'ils ont leurs arguments, probablement ancrés dans de précédentes promesses d'aide. Mais il semble que cette "aide" était destinée à durer jusqu'au dernier Ukrainien », a déclaré Vladimir Poutine. Poutine : « Il faudra naturellement parler aussi de l'architecture de sécurité européenne » En parlant de la résolution du conflit en Ukraine, le président Poutine a souligné que Moscou veut établir un accord de paix durable, qui ne se limite pas à un simple cessez-le-feu temporaire. « Ces négociations porteront sur la question des garanties de sécurité de l'Ukraine et de la Russie après la conclusion d'un accord de paix, mais dans sa version finale et non comme résultat d'un cessez-le-feu pour une courte période. Nous sommes prêts à reprendre ces contacts pour atteindre cet objectif », a-t-il déclaré. Le dirigeant russe a également mentionné que les discussions devront inclure des considérations sur l'architecture de sécurité européenne. « Par ailleurs, le représentant de l'administration américaine a attiré l'attention sur le fait que si nous discutons des questions liées aux futures garanties de sécurité tant de l'Ukraine que de la Russie, il faudra naturellement parler aussi de l'architecture de sécurité européenne. Dans l'ensemble, je suis d'accord avec cela, nous verrons comment la situation évoluera dans les jours à venir », a-t-il conclu.

R. I.

ÉGYPTE

Un soutien militaire à Riyad, mais sans attaque au Yémen

L'ÉGYPTE se dit prête à défendre le territoire saoudien contre les missiles et drones houthis, mais exclut toute attaque contre le Yémen. Le soutien pourrait comprendre de la défense antiaérienne et anti-drones, du renseignement, de la logistique et des escortes navales. L'Égypte veut aider l'Arabie saoudite face aux attaques houthies, mais en fixant une ligne rouge : aucune frappe égyptienne n'est prévue au Yémen. Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a précisé le 21 octobre que l'éventuel engagement militaire du Caire serait strictement limité à la défense du territoire et des frontières saoudiennes. « Je ne parle pas d'affronter ou d'attaquer qui que ce soi », avait-il déjà insisté le 17 octobre. Concrètement, l'aide envisagée pourrait prendre la forme de moyens de défense antiaérienne et antimissile, de systèmes anti-drones, de partage de renseignement, d'escorte navale ou encore d'un soutien logistique. L'objectif serait donc de permettre à Riyad d'intercepter les missiles et drones houthis visant ses villes, ses aéroports et ses infrastructures pétrolières, sans participer aux bombardements saoudiens sur Sanaa ou d'autres zones contrôlées par les Houthis. Le précédent des années 1960 La prudence égyptienne s'explique aussi par l'histoire. Dans les années 1960, l'Égypte du président Gamal Abdel Nasser avait envoyé des dizaines de milliers de soldats au Yémen et subi de lourdes pertes. Ce passé reste très présent au Caire, qui veut éviter d'être aspiré dans une nouvelle guerre terrestre longue et coûteuse. Politiquement, l'Égypte affiche néanmoins un soutien très fort à Riyad. Son Conseil national de défense a approuvé le 18 octobre « toutes les formes de soutien nécessaires et possibles » pour protéger la sécurité et l'intégrité territoriale saoudiennes. Le Parlement doit encore se prononcer le 26 octobre sur l'autorisation d'un éventuel engagement militaire, conformément à la Constitution. Le Caire envoie donc un message double : il voit en l'Arabie saoudite un partenaire stratégique dont la sécurité fait partie de la sécurité nationale arabe, mais refuse pour l'instant de transformer sa solidarité en intervention offensive contre les Houthis.

WASHINGTON ORDONNE LE DÉPART D'UNE PARTIE DE SON PERSONNEL DIPLOMATIQUE

Washington ordonne le départ des personnels non essentiels de son ambassade à Riyad et de leurs familles. La décision survient après des attaques meurtrières à Dammam et contre un champ pétrolier, que Washington impute aux Houthis. Les États-Unis ont ordonné le départ des employés gouvernementaux non essentiels de leur ambassade à Riyad, ainsi que de leurs familles, sur fond d'intensification des attaques houthies contre le royaume. Il s'agit d'un ordered departure, donc d'un départ imposé par le département d'État et non d'une simple recommandation. La décision survient après plusieurs frappes contre des infrastructures civiles et énergétiques. À Dammam, une attaque de drone contre l'aéroport King Fahd a fait un mort et huit blessés. Deux autres personnes ont été tuées lors d'une attaque visant le champ pétrolier de Chaybah. L'ambassade américaine avait déjà multiplié les alertes et les restrictions de déplacement pour son personnel, notamment autour des aéroports et dans plusieurs régions exposées. Un signal politique fort Washington ne ferme toutefois pas son ambassade et ne retire pas tous ses diplomates : les personnels jugés indispensables restent en poste. Le département d'État maintient parallèlement l'Arabie saoudite au niveau 3 de son avis aux voyageurs, recommandant aux Américains de « reconsidérer » tout déplacement dans le royaume en raison du risque de frappes de drones et de missiles. La portée symbolique reste néanmoins forte. Après plusieurs semaines d'attaques houthies contre Riyad, Dammam et des installations pétrolières, Washington considère désormais que la menace peut directement toucher ses personnels et ses intérêts. Une source diplomatique citée par l'Agence France-Presse évoque aussi le retrait de familles de diplomates américains aux Émirats arabes unis, en Jordanie, au Qatar et à Bahreïn. **R. I.**

COUPE DU MONDE U-17

Ghimouz : "Aller le plus loin dans la compétition"

Dix-sept ans après sa dernière apparition, l'Algérie est de retour à la Coupe du Monde U17 de la FIFA, qui se déroule du 19 novembre au 13 décembre 2026 au Qatar. Dans un entretien accordé à la FIFA, le sélectionneur Amine Ghimouz est revenu sur la signification de ce retour.



Absents du rendez-vous mondial depuis l'édition 2009 au Nigeria, les Verts retrouvent enfin la scène internationale chez les jeunes. Interrogé sur ce que représente ce come-back, Ghimouz y voit avant tout le résultat d'une politique de développement menée par la Fédération algérienne de football : « Pour nous, cela témoigne des efforts déployés par la Fédération Algérienne de Football pour développer ce sport chez les jeunes et ramener en grande pompe le football algérien sur la scène internationale. »

UNE QUALIFICATION AU TIRAGE AU SORT, UNE ATTENTE ANGOISSANTE

L'Algérie a décroché son billet par tirage au sort, une issue qui a rendu l'attente particulièrement pesante pour le groupe : « C'était une période tendue, et on espérait de tout cœur se qualifier. L'annonce de notre qualification a suscité une grande joie parmi les joueurs et les membres du staff technique. Le tirage au sort nous a peut-être été favorable, mais au vu du déroulement des matches, je pense qu'on méritait pleinement de se qualifier. » Sollicité sur les traits distinctifs de ses joueurs, le technicien a décrit un groupe mêlant talents formés en Algérie et éléments issus de la diaspora, réunis par un même attachement à leur pays : « L'équipe est composée à la fois de joueurs issus de la formation en Algérie et d'autres issus de la diaspora algérienne à l'étranger, tous unis par leur identité nationale. En termes de style de jeu, les joueurs algériens sont réputés pour leur vitesse, leur fougue et leur technique. Je dois avouer que la plupart de nos joueurs possèdent des qualités techniques exceptionnelles. »

Placés dans le groupe J avec le Chili, le Monténégro et les États-Unis, les jeunes Fennecs découvriront des adversaires aux cultures footballistiques très différentes : « Ce groupe rassemble quatre cultures footballistiques différentes ; nous allons donc assister à la confrontation de quatre styles de jeu distincts, et notre ambition est de figurer parmi les équipes qui se qualifieront pour la phase à élimination directe. Notre ambition est d'aller loin dans la compétition et, bien sûr, de faire honneur à notre pays. » Plusieurs joueurs algériens se sont mis en évidence lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations U17. Le sélectionneur a accepté de citer quelques noms, tout en rappelant la richesse de son effectif et l'espoir de voir ses protégés briller au Qatar : « L'équipe nationale compte de nombreux joueurs talentueux et on espère qu'ils brilleront lors de ce tournoi, si Dieu veut. Je pourrais citer notamment Yacine Abed, qui s'est illustré lors de la dernière CAN. Mouhammad Valmy, qui a inscrit un doublé contre la Tanzanie et a été élu meilleur joueur du match, ainsi que Khalil Touali. »

Pour conclure, Ghimouz a évoqué l'évolution de la compétition, désormais organisée chaque année avec 48 équipes. Le sélectionneur de l'Algérie U17 y voit une opportunité pour les fédérations de renforcer leur travail de détection et pour les jeunes de se révéler à l'échelle mondiale : « Cela permet aux fédérations de travailler sans relâche à la détection et à la formation des jeunes talents, tout en offrant à ces joueurs l'occasion de se mettre en valeur lors d'un tournoi mondial de cette envergure. Cela renforce les fondations des équipes nationales et contribue à faire émerger de jeunes talents. »

Supercoupe d'Afrique (Mamelodi Sudowns-USMA) : le Mauritanien Beida au sifflet

LA CAF a confié à l'arbitre mauritanien Dahane Beida la direction de la Supercoupe d'Afrique 2026, qui mettra aux prises l'USM Alger, vainqueur de la Coupe de la Confédération, et les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, sacrés en Ligue des champions, le dimanche 8 novembre au stade Loftus Versfeld de Pretoria (14h00). Âgé de 34 ans, Beida sera épaulé par le Sénégalais Djibril Camara et le Camerounais Elvis Guy Noupue Nguegoue, désignés respectivement premier et deuxième assistants. Le Mauritanien Abdelaziz Bouh officiera en qualité de quatrième arbitre. Le dispositif de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) sera, pour sa part, placé sous la responsabilité du Mauritanien Babacar Sarr. Il sera assisté par la Camerounaise Carine Atezambong Fomo et le Soudanais Ahmed Yasser Abdelaziz. Les supporters algérois auront droit à 5 % de la capacité totale du stade, avec des places qui leur seront réservées dans la tribune Est, selon les dispositions communiquées par l'instance africaine. Pour rappel, l'USM Alger s'est qualifiée pour cette Supercoupe après avoir remporté la Coupe de la Confédération face aux Égyptiens du Zamalek. Après une victoire à l'aller (1-0) et une défaite au retour sur le même score, les Rouge et Noir avaient décroché le trophée à l'issue de la séance des tirs au but (8-7). De son côté, Mamelodi Sundowns a validé son billet en remportant la Ligue des champions de la CAF contre les Marocains de l'AS FAR. Après un nul à l'aller (1-1), la formation sud-africaine s'était imposée au retour (1-0), s'adjugeant ainsi le titre continental.

LE MATCH CSC-USMA AVANCÉ AU 31 OCTOBRE

La rencontre entre le CS Constantine et l'USM Alger, comptant pour la 8e journée du championnat de Ligue 1, se jouera finalement le samedi 31 octobre à 17h45, au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, au lieu du lundi 2 novembre, a annoncé jeudi la LFP. Cette modification du calendrier fait suite au report des rencontres du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine, auxquelles doivent prendre part les deux clubs algériens engagés dans cette compétition, l'USM Alger et le CR Belouizdad, a précisé l'instance dans un communiqué. La 8e journée s'ouvrira le vendredi 30 octobre avec deux affiches au programme : ASO Chlef – ES Sétif à 17h45, puis MC Oran – Olympique Akbou à 20h00.

Quatre rencontres sont prévues le samedi 31 octobre, dont le déplacement de l'USM Alger à Constantine et la confrontation entre le MC Alger et l'USM Khenchela, programmée à 20h00. La journée prendra fin le lundi 2 novembre avec deux matchs, CR Témouchent – US Biskra à 17h45 et CR Belouizdad – JS Saoura à 20h00.

MCA

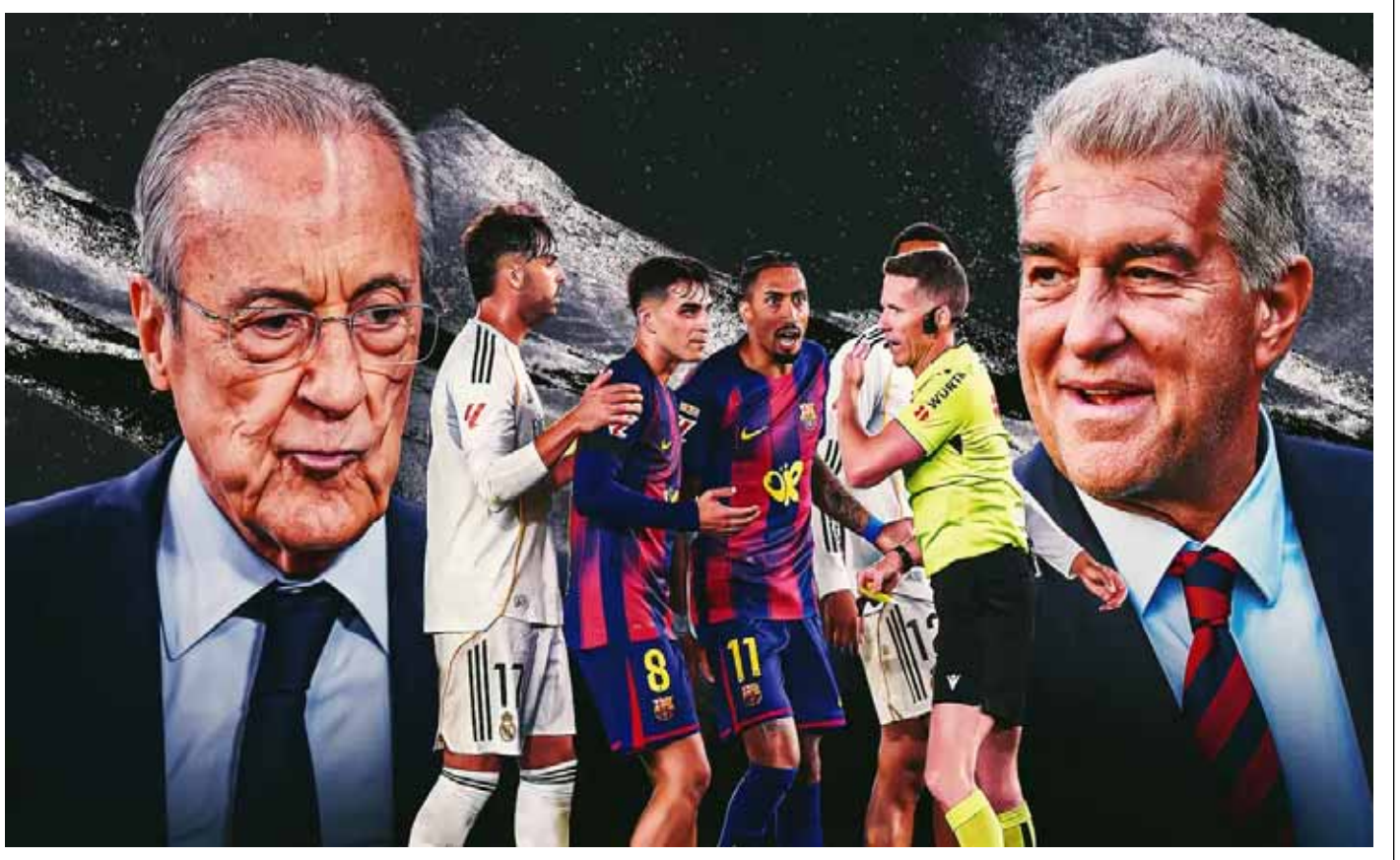
Kaouah démissionne du Conseil d'administration !

L'ANCIEN gardien de but international du MC Alger, Abdennour Kaouah, a annoncé mercredi sa démission du Conseil d'administration du club, à travers une publication sur son compte Facebook, à deux jours d'un rendez-vous décisif pour le « Doyen » en Ligue des champions. « Je tiens à informer la famille du Mouloudia d'Alger que j'ai démissionné du Conseil d'administration aujourd'hui, mercredi 21 octobre 2026 », a écrit Kaouah dans son message. L'ancien portier du MCA (77 ans) avait été nommé membre du conseil d'administration dans le cadre de la recomposition du Conseil, après le départ en septembre dernier de l'ancien président Mohamed Hakim Hadj Redjem, remplacé par Mohamed Arabi Yaâkoubi. Cette démission intervient dans un contexte sportif délicat pour le club algérois, appelé à relever un défi de taille vendredi face aux Nigérians d'Enugu Rangers, au stade Ali Ammar de Douera (20h00), en match retour du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique.

CORRUPTION SYSTÉMIQUE AU FC BARCELONE OU CAMPAGNE DE DÉNIGREMENT ?

«L'affaire Negreira», qui continue d'empoisonner la rivalité du Clásico espagnol

La tension entre les deux plus grands rivaux du football mondial n'a sans doute jamais été aussi forte à l'approche de leur affrontement dimanche au Camp Nou. Les matches entre Barcelone et le Real Madrid n'ont jamais eu besoin d'un surcroît de tension.



Le Clasico est plus qu'une rencontre sportive : c'est un choc de cultures. C'est ce qui a toujours rendu cette affiche si âpre et si fascinante pour les amateurs de football du monde entier. Cependant, le duel de ce dimanche au Camp Nou pourrait être le plus toxique à ce jour entre les deux équipes, puisqu'il se disputera dans le climat délétère de la plus grande polémique arbitrale de l'histoire du football espagnol : « l'affaire Negreira ».

Alors, comment tout a-t-il commencé ? Qui est impliqué ? Pourquoi à la fois Barcelone et le Real Madrid sont-ils si mécontents ? Et où en est-on exactement à l'approche du premier Clasico de la saison 2026-27 ?

Le président du Barça, Joan Laporta, affirme qu'il est « faux et absurde de penser que nous avons soudoyé le moindre arbitre »

Le mercredi 15 février 2023, l'émission de radio « Què t'hi jugues » de la Cadena SER a révélé des éléments issus de documents liés à une enquête en cours des autorités fiscales espagnoles sur une déclaration déposée par DASNIL 95, une société détenue en partie par Jose Maria Enriquez Negreira. Cette déclaration faisait état de paiements reçus du FC Barcelone entre 2016 et 2018, pour un montant d'environ 1,4 million d'euros (1,2 million de livres sterling/1,6 million de dollars). Pendant les deux années en question, Negreira était vice-président de la commission technique des arbitres (CTA) de la Fédération espagnole de football (RFEF). Selon sa déposition auprès des autorités fiscales, divulguée à plusieurs autres médias, il recevait de l'argent du FC Barcelone « pour s'assurer qu'aucune décision arbitrale ne soit prise contre le club, autrement dit, pour que tout soit neutre ».

L'ancien président du Barça Josep Maria Bartomeu a déclaré à la Cadena SER que les paiements à DASNIL 95 remontaient au moins à 2003, mais qu'ils avaient cessé en juin 2018, lorsque Negreira avait quitté la CTA, dans le cadre des mesures de réduction des coûts prises par le club catalan. Le FC Barcelone a rapidement publié un communiqué en réaction à ces révélations, indiquant qu'il était déjà « au courant des enquêtes sur les paiements à des entreprises externes » et tenant à préciser cinq points :

« 1. Par le passé, le FC Barcelone a fait appel aux services d'un consultant externe qui fournissait aux secrétaires techniques du club des rapports vidéo sur de jeunes joueurs d'autres clubs espagnols.

« 2. En outre, la relation avec ce prestataire s'étendait à des rapports techniques sur l'arbitrage professionnel, destinés à compléter les informations demandées par les staffs techniques des équipes première et réserve. Il s'agit d'une pratique courante dans les clubs de football professionnels.

« 3. Ces prestations externalisées relèvent désormais d'un professionnel travaillant au sein du département football.

« 4. Le FC Barcelone regrette que ces informations aient été rendues publiques précisément au moment où l'équipe affiche sa meilleure forme de la saison.

« 5. Le FC Barcelone engagera des poursuites judiciaires contre ceux qui tentent de ternir l'image du club par d'éventuelles insinuations portant atteinte à sa réputation, susceptibles de découler de la publication de ces informations. »

L'ancien président du Barça Bartomeu a affirmé que c'était le fils de Negreira, Javier Enriquez Romero, qui rédigeait les rapports sur l'arbitrage en question, tandis que l'actuel président du FC Barcelone, Joan Laporta, a déclaré à La Vanguardia : « Il est faux et absurde de penser que nous avons soudoyé le moindre arbitre. » Le lendemain, le président de la Liga Javier Tebas a indiqué que, malgré un conflit d'intérêts très clair, le FC Barcelone ne subirait aucune sanction sportive, les faits remontant à plus de trois ans et étant donc prescrits. « Il est évident qu'en 2018 et les années précédentes, les règles de conformité destinées à surveiller les conflits d'intérêts, tant au FC Barcelone qu'à la commission des arbitres, ont failli », a déclaré Tebas. « D'après ce que nous voyons et ce qui a été révélé dans les médias, elles n'ont manifestement pas fonctionné, car ces services n'auraient jamais dû être fournis, au vu tant des sommes versées que des faits dévoilés. « Il faut le préciser d'emblée : nous avons déjà examiné [la question des sanctions sportives]. Il n'est pas possible d'imposer des sanctions disciplinaires sportives, car cinq ans se sont déjà écoulés. La procédure pénale est une autre question. Le parquet enquête désormais sur les faits survenus et cherche à déterminer s'il pourrait y avoir eu un délit de corruption entre particuliers lié à une manipulation de matches. « Voyons comment cette enquête se termine. À la Liga, nous allons attendre et respecter l'enquête du parquet. Une fois celle-ci achevée, nous verrons s'il décide de déposer la plainte ou d'engager la procédure appropriée devant les tribunaux compétents. Nous prendrons alors des décisions. » Le 17 février, El Mundo a affirmé que les paiements du Barça à DASNIL 95 avaient en réalité commencé en 2001, sous la présidence de Joan Gaspart, qu'ils s'étaient poursuivis, et avaient même augmenté, sous ses successeurs (Entric Reyna, Laporta, Sandro Rosell et Bartomeu), et qu'ils totalisaient 6,65 millions d'euros (5,6 millions de livres sterling/7,5 millions de dollars) hors taxes. Le journal avait également obtenu un burofax envoyé par Negreira à Bartomeu en février 2019, dans lequel il menaçait de « provoquer un scandale » en rendant publiques toutes les « irrégularités » si les paiements à DASNIL 95 ne reprenaient pas.

La star du Barça : la clé du plan de Flick pour faire tomber le Real Madrid

LE STADE Spotify Camp Nou accueillera dimanche le premier Clasico de la saison 2026-2027, lorsque le Barça affrontera le Real Madrid dans le cadre de la dixième journée de Liga. Rodri, qui est entré en jeu comme remplaçant face au Paris Saint-Germain, se prépare à disputer son premier Clasico contre le Real Madrid sous le maillot du Barça. Dans un de ses articles, le journal Mundo Deportivo a indiqué que l'adaptation de Rodri au Barça a été rapide, puisqu'il s'est déjà imposé comme le phare du milieu de terrain, grâce à sa vision du jeu, son intelligence tactique et sa puissance physique. Il est également devenu un leader de l'équipe grâce à sa personnalité et son expérience. Autrement dit, Rodri est devenu un joueur indispensable, ce qui est apparu clairement mardi dernier face au Paris Saint-Germain en Ligue des champions. Il avait en effet débuté la rencontre sur le banc afin de bénéficier d'un peu de repos, et cette confrontation a été marquée par la première défaite du Barça cette saison, sur le score de 2-4.

Rodri occupe la tête de deux statistiques au sein du Barça en Liga : les passes réussies, avec un total de 613 passes, et les interceptions, avec 11 interceptions.

Dans la première statistique, Rodri occupe la deuxième place à l'échelle de la compétition, derrière Renato Veiga, le défenseur de Villarreal, qui a réussi 614 passes. Mais beaucoup des passes de ce dernier comportent moins de risque, et c'est pourquoi Rodri est le milieu de terrain qui donne le plus le ballon en Liga. Ces chiffres paraissent remarquables, d'autant plus que Rodri a manqué l'une des neuf journées disputées jusqu'à présent, à savoir la première journée face à Elche, parce qu'il venait tout juste de rejoindre l'équipe et n'avait pas effectué suffisamment d'entraînements après son retour des vacances qui ont suivi la Coupe du monde. Il n'a également disputé l'intégralité d'un match que dans 3 des huit autres rencontres : il est entré comme remplaçant dans deux matchs et a été remplacé dans trois matchs. En outre, Rodri possède un sens du but, bien que marquer ne soit pas sa mission première. Au stade de La Cartuja, lors de la confrontation face au Real Betis, il a inscrit son premier but sous le maillot du Barça, en tirant profit de l'un de ses points forts caractéristiques, à savoir les coups de tête sur balles arrêtées, grâce à sa structure physique et à sa taille. Ces caractéristiques sont également importantes pour aider le club catalan dans l'un des aspects de jeu où le Barça souffre le plus, à savoir la gestion des balles arrêtées. Parmi les messages que Rodri répète figure son appel au Barça à ne pas transformer tous ses matchs en une course continue d'attaques réciproques, car cela comporte des risques défensifs inutiles.Le joueur réclame une passe supplémentaire pour garantir la maîtrise du déroulement du jeu, sans négliger l'aspect offensif. Flick partage cette idée, mais le problème réside dans le fait que de nombreux joueurs talentueux du Barça ont un caractère offensif direct et ont tendance à progresser rapidement vers les espaces, en multipliant les appels sans ballon, ce qui pousse leurs coéquipiers à jouer des passes directes.

VIANDES ET FRUITS DE MER IMPROPRES À LA CONSOMMATION

Plus de 193 kg de produits saisis à Oran

DANS la wilaya d'Oran, 193,65 kg de produits, dont des fruits de mer surgelés, des crevettes royales et différentes viandes, impropres à la consommation ont été découverts lors d'une opération menée par les services de la Sûreté nationale, en coordination avec les services de contrôle concernés. Cette intervention a également permis de mettre au jour plusieurs équipements frigorifiques installés au domicile du suspect, a indiqué hier, un communiqué de la sureté de wilaya.
L'opération a été déclenchée à la suite d'informations faisant état de l'utilisation par un individu du garage de son domicile pour entreposer des viandes rouges et blanches dans des conditions de stockage non conformes aux normes sanitaires.
Après coordination avec le procureur de la République près le tribunal d'Oran (El Othmania), les services de la 15e Sûreté urbaine ont procédé à une perquisition au domicile du suspect, en présence des représentants de la direction du commerce, de l'inspection vétérinaire de la wilaya d'Oran et de l'Organisation nationale de protection du consommateur.
La même source indique que l'opération a permis de constater la présence de trois chambres froides, de quatre réfrigérateurs ainsi que d'un espace de stockage contenant plusieurs produits impropres à la consommation humaine.
Il s'agit notamment de 21 cartons de fruits de mer surgelés périmés, pesant au total 126 kg, et de quatre caisses de crevettes royales d'origine inconnue, d'un poids de 13,7 kg.
Les contrôles ont également révélé la présence de 14 kg de merguez surgelées et de 39,95 kg de viande hachée. Un extincteur dont la date de validité était dépassée a par ailleurs été découvert sur les lieux.

Brahim Mazi

RÉUTILISATION DES EAUX ÉPURÉES POUR L'AGRICULTURE

Batna vise un taux de 75 %

UN VOLUME de 4.000 m3 d'eaux traitées dans les stations d'épuration (STEP) des eaux usées opérationnelles dans les communes d'Arris et de Timgad, dans la wilaya de Batna est utilisé pour l'irrigation agricole. C'est ce qu'a affirmé, mercredi, le directeur de l'hydraulique, Nadji Bencheriet.
Selon le même responsable, 3.000 m3 traités par la STEP d'Arris, dotée depuis 2024 d'un système de traitement tertiaire, irriguent des cultures agricoles appartenant à 240 agriculteurs. L'unité de production agricole Salah-Abdessemed (une ancienne ferme-pilote), située à Timgad, bénéficie de son côté d'un volume quotidien de 1.000 m3 d'eaux traitées servant à l'irrigation de différents produits agricoles, a ajouté le même responsable.
Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la valorisation de la ressource hydrique et de son utilisation pour l'irrigation des différentes cultures agricoles, ainsi que pour l'extension des superficies irriguées à travers la wilaya de Batna, a souligné M. Bencheriet.
Selon le même responsable, il est prévu d'irriguer 2.000 hectares de terres agricoles dans les communes de Djerma, d'El Madher et d'Ain Yagout au moyens d'eaux usées devant être traitées par une deuxième STEP en cours de réalisation à Batna pour être livrée au « 1er trimestre de l'année 2027 au plus tard ».
Un objectif a été fixé, dans la wilaya de Batna, afin d'augmenter le taux d'utilisation de ces eaux traitées épurées, actuellement estimé à 44,6 %, pour le porter à 75 % dès la mise en service de la nouvelle station d'épuration de Batna, selon la même source qui a relevé que les eaux usées épurées dans les STEP d'Arris et de Timgad sont « réutilisées à 100 % pour l'irrigation agricole ».

R. R.

JOURNÉE DE FORMATION POUR LES JOURNALISTES DE BLIDA

L'écriture journalistique pour les plateformes numériques

L'Association des journalistes et correspondants de la wilaya de Blida a organisé une journée de formation au profit des journalistes, consacré à l'écriture journalistique pour les plateformes numériques, à l'occasion de la Journée nationale de la presse.



Cet événement s'inscrit dans le cadre d'une série d'ateliers de formation initiés par l'association, visant à renforcer les compétences des journalistes et correspondants et à les tenir informés des évolutions dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Cette journée a été animé par Mohamed Lahouazi, journaliste spécialisé dans les médias numériques, et la journaliste Dr Fatiha Zemamouche.
Dans son intervention, Mohamed Lahouazi a mis l'accent sur la notion d'« attention » dans l'écriture journalistique pour les plateformes numériques, la qualifiant de « monnaie la plus précieuse au monde ». Il a souligné qu'une plateforme capable de capter l'attention de son public peut contribuer à influencer l'opinion publique. Il a ajouté que le journalisme numérique repose aujourd'hui sur un principe fondamental : s'adresser aux émotions du public.
Il a également insisté sur la nécessité d'une grande rigueur dans la diffusion et la vérification des informations, afin d'éviter la désinformation et la propagation de rumeurs, précisant que la publication d'informations non fiables nuit à la crédibilité de la plateforme médiatique.
Lahouazi a par ailleurs expliqué que, sur les plateformes numériques, le contenu journalistique peut prendre la forme de vidéos, de textes ou d'images. Il a préconisé une approche intégrée combinant ces différents formats, soulignant que les plateformes numériques offrent la possibilité de diffuser une même information sous des formes variées (texte, image ou vidéo), tout en précisant que l'utilisation de ces différents supports ne doit pas nécessairement impliquer une répétition du même contenu. Enfin, il a attiré l'attention sur le fait que l'usage de l'intelligence artificielle dans l'écriture journalistique pour les plateformes numériques doit être encadré par des règles précises.
De son côté, la journaliste Dr Fatiha Zemamouche a expliqué que, sur les plateformes numériques, le journaliste ne dit pas tout ; il exprime uniquement ce qui est nécessaire, avec concision et une grande précision. Elle a souligné que l'écriture journalistique destinée aux plateformes numériques diffère de celle pratiquée pour les médias traditionnels, ajoutant que le journaliste doit s'adapter à l'ère de la rapidité, de la technologie et des plateformes numériques.

T. Bouhamidi

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

Le wali de Blida honore la famille de la presse

À L'OCCASION de la Journée nationale de la presse, célébrée chaque année le 22 octobre, le wali de Blida, Djamel Eddine Hashas, a présidé, ce jeudi 22 octobre 2026, la cérémonie marquant cet événement, en l'honneur des représentants de la famille de la presse. Cette célébration vise à valoriser le rôle central que joue la presse au service de la société, en éclairant l'opinion publique et en ancrant les valeurs de liberté et de responsabilité. Elle permet également de mettre en lumière les efforts de développement local et de se faire l'écho des préoccupations des citoyens. Dans son allocution, le wali a exprimé ses remerciements et sa reconnaissance à l'ensemble des membres de la famille médiatique, saluant leurs efforts pour diffuser une information exacte, éclairer l'opinion publique et mettre en avant les projets de développement ainsi que les initiatives visant à améliorer le cadre de vie des citoyens. Il a par ailleurs souligné l'importance du respect de l'éthique professionnelle, de l'objectivité et de la crédibilité - particulièrement dans un contexte marqué par la large diffusion d'informations via les supports numériques et les réseaux sociaux.
Il a insisté sur le rôle crucial des médias dans la lutte contre les fausses informations et la désinformation, ainsi que dans le renforcement de la confiance entre les citoyens et les institutions de l'État. Le wali a également mis en exergue la contribution des médias à la promotion des atouts économiques, touristiques, culturels et historiques dont regorge la wilaya de Blida. Il a souligné leur rôle dans la valorisation du potentiel d'investissement de la wilaya et la mise en avant des projets et réalisations accomplis dans divers secteurs, contribuant ainsi au développement local et au renforcement de l'attractivité de la wilaya. Le wali a réitéré sa reconnaissance pour les efforts déployés par les professionnels des médias. Il a assuré que les portes des services de la Wilaya demeureront ouvertes à tous les journalistes, dans un esprit de coopération responsable et de respect mutuel.

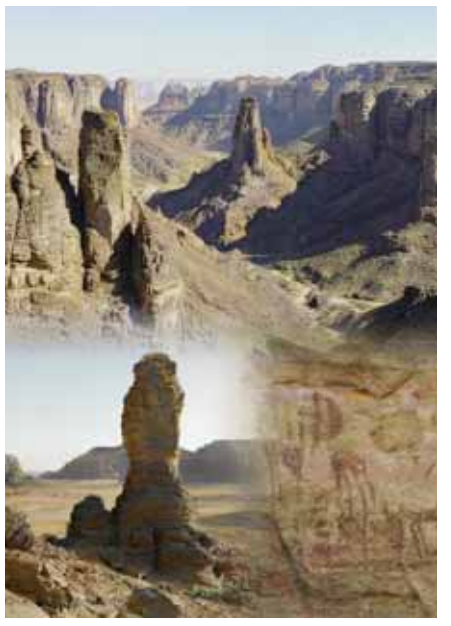
T. Bouhamidi

PATRIMOINE MONDIAL

L'art rupestre du Tassili n'Ajjer au cœur des échanges internationaux à Djanet

La préservation de l'art rupestre du Tassili n'Ajjer et sa portée universelle ont été au centre des travaux du premier Festival international algérien de l'art rupestre, organisé du 20 au 24 octobre à Djanet.

À l'ouverture d'une rencontre nationale consacrée à la conservation de ces sites, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a rappelé les efforts engagés par l'Algérie depuis plusieurs décennies pour protéger ce patrimoine exceptionnel, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1982.
Les échanges scientifiques ont également mis en évidence la place privilégiée du pays dans la préservation de l'art rupestre en Afrique.
Des experts et participants étrangers ont souligné la valeur historique, scientifique et artistique des gravures et peintures du Tassili, qui témoignent des modes de vie des anciennes populations, de leur environnement et des transformations du Sahara.
Ces rencontres ont réaffirmé après deux jours de travaux, l'importance de la recherche, de la coopération internationale et de la conservation des sites.
La cfheffe du département culturel a souligné que l'Algérie avait très tôt mesuré la valeur de l'art rupestre, en tant qu'héritage culturel mondial exceptionnel, ainsi que l'importance de le valoriser et de le préserver.
Dans son allocution d'ouverture de cette rencontre organisée, mercredi et jeudi, Mme Bendouda a rappelé «la promulgation, en 1972, du décret portant création du Parc national du Tassili n'Ajjer».
En 1978, «l'Algérie avait abrité le Séminaire international sur la préservation des peintures rupestres du Tassili, une étape ayant mis en évidence l'importance de la recherche scientifique et de la coopération internationale dans la protection de ce patrimoine. L'inscription du site sur la liste du Patrimoine mondial en 1982 a conféré à cette responsabilité une dimension internationale plus large», a-t-elle ajouté.
Cet intérêt majeur se poursuit aujourd'hui, avec le recensement, du 21 septembre au 11 octobre courant, de 510 sites archéologiques et naturels dans la région d'In Azan-Tadrart, au sein du Parc culturel du Tassili n'Ajjer, sur une distance de près de 250 km au sud-est de Djanet, a-t-elle relevé, faisant observer que ce recensement a



inclus 207 sites en surface, 265 monuments funéraires, 29 sites d'art rupestre et 9 sites naturels.
«Organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Festival international algérien de l'art rupestre vient offrir à ces efforts un rendez-vous scientifique et culturel renouvelé, réunissant chercheurs, artistes et institutions, et liant la connaissance à la protection et à la valorisation», a-t-elle poursuivi.
Mme Bendouda a, à ce titre, souligné que ces mesures s'inscrivent dans le cadre des efforts de son secteur visant à protéger et valoriser le patrimoine, affirmant que l'Etat algérien a «mobilisé un budget conséquent pour la protection, l'entretien, la restauration, la conservation et la valorisation du patrimoine culturel sous toutes ses composantes, en tant que richesse nationale et pilier authentique de la souveraineté».
De son côté, le représentant du ministère des Affaires étrangères a estimé que l'art rupestre est «un registre vivant de la mémoire humaine et un témoignage unique de l'évolution des sociétés humaines et de leur relation avec leur environnement naturel», ajoutant que le parc du Tassili n'Ajjer revêt une «importance exceptionnelle» dans ce domaine, étant «l'un des principaux espaces abritant ce précieux héritage civilisationnel, dont la valeur dépasse les frontières nationales pour constituer une partie intégrante du patrimoine humain commun».
Les premières sessions scientifiques de cette rencontre ont été marquées par une série d'interventions, notamment l'allocution du directeur exécutif du Fonds africain pour le patrimoine, lue en son nom par la chargée des programmes auprès de cette institution, ainsi qu'une communication de l'inspecteur du patrimoine culturel au ministère de la Culture et des Arts, Salah Amokrane, sur la «Gestion et la préservation des grands sites d'art rupestre en Algérie : état des lieux et perspectives».
Les travaux de cette rencontre se sont poursuivis, jeudi, au siège de la wilaya de Djanet, avec la participation de 15 experts et chercheurs internationaux issus de 12 pays, ainsi que de 85 algériens.

UN PATRIMOINE D'EXCEPTION SALUÉ PAR LES EXPERTS ÉTRANGERS

Ainsi, des participants à cette deuxième rencontre internationale sur " la préservation des sites d'art rupestre du Tassili n'Ajjer" ont mis en avant la place privilégiée qu'occupe l'Algérie à l'échelle mondiale dans ce type d'art dont elle regorge.
Dans ce cadre, la chargée des programmes au Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA), Rim Kelouaz, a souligné " la place privilégiée qu'occupe l'Algérie dans le processus de préservation du patrimoine mondial sur le continent africain, grâce à sa diversité civilisationnelle, culturelle et naturelle exceptionnelle, ainsi qu'à l'expérience scientifique et de terrain accumulée par ses institutions dans les domaines de la recherche archéologique, de la protection des sites patrimoniaux et de la gestion des sites classés".
Mme Kelouaz a estimé que " l'art rupestre, outre sa valeur scientifique, constitue une source importante pour comprendre le parcours historique du continent africain à travers les dessins et représentations animales, humaines et végétales, ainsi que pour découvrir les modes de vie des peuples anciens et leur adaptation aux changements climatiques dans cet environnement".
Ces témoignages " permettent également d'approfondir l'exploration des sociétés africaines, de leurs traditions et de rétablir leur place et leur présence dans l'histoire de l'Humanité".
De son côté, le président de l'Union arabe des médias du patrimoine, Youssef El Kazem, de l'Etat du Qatar, a salué le patrimoine civilisationnel et archéologique exceptionnel dont regorge l'Algérie, exprimant sa " grande admiration" pour ce qu'il a découvert, lors de sa visite dans la ville de Djanet, accompagné d'une délégation de l'Union.
Il a estimé que les particularités de cette région en font "un espace magnifique et unique au monde, qui reflète la richesse de l'Algérie en matière de patrimoine universel".
Pour sa part, le conservateur de la réserve naturelle nationale nigérienne de l'Aïr et du Ténéré (RNNAT), Ganda Amadou, a affirmé que l'art rupestre en Algérie est "très riche et diversifié", notamment "les gravures et les dessins représentant l'homme, les animaux et les activités humaines pratiquées durant l'Antiquité".
"Ces vestiges archéologiques permettent de découvrir les modes de vie des anciennes communautés humaines et leurs activités de chasse et de cueillette, ainsi que de suivre l'évolution de la faune et les transformations qu'a connues l'environnement saharien au fil du temps", a-t-il expliqué.
Dans ce contexte, le photographe japonais Takayuki Hanafusa a mis en avant la valeur "exceptionnelle" des gravures rupestres dans la région du Tassili, estimant qu'elles constituent "une richesse patrimoniale d'une grande importance pour l'humanité, compte tenu de la diversité de leurs thèmes et de la précision de leurs détails artistiques", en plus d'être "un témoin de l'histoire de l'humanité et de l'évolution des civilisations dans la région".

A. B. / Agence

PATRIMOINE ET IDENTITÉ

Le costume traditionnel algérien à l'honneur à Bruxelles

À BRUXELLES, le costume traditionnel algérien a été mis à l'honneur lors d'une manifestation culturelle organisée par l'Association des femmes algériennes en Belgique, au café culturel, littéraire et solidaire « La Casbah », ainsi que sur la Grand-Place.
Cette initiative a notamment valorisé le haïk blanc et la blouza oranaise, à travers un défilé qui a mis en lumière la diversité des tenues traditionnelles et la richesse de leurs ornements.
Pour les organisateurs, il s'agit de faire connaître le patrimoine vestimentaire algérien au-delà des frontières nationales, une occasion pour renforcer davantage les liens entre la diaspora et le pays d'origine.
La manifestation a également relancé la question de la préservation et de la transmission de cet héritage aux nouvelles générations.
Ainsi, cette initiative s'inscrit dans le cadre des activités organisées au café "La Casbah", conçu comme un espace de rencontre, d'échange culturel et de solidarité, ainsi qu'un lieu de renforcement des liens entre les membres de la communauté nationale établie à l'étranger et leur pays d'origine.
Le défilé a été favorablement accueilli par les visiteurs et les membres de la communauté nationale résidant en Belgique, qui ont salué l'esthétique des costumes traditionnels algériens ainsi que l'importance des initiatives culturelles visant à faire connaître, à préserver et à transmettre le patrimoine national aux générations montantes.
La présidente de l'Association, Faiza Othmani a signalé l'importance du choix de "La Grande Place", un des principaux monuments du patrimoine belge, pour présenter la célèbre blouza oranaise, considérée parmi les tenues traditionnelles algériennes incontournables aussi bien dans la vie quotidienne que pendant les fêtes de mariage ou occasions exceptionnelles.
Pour l'intervenante, la blouza oranaise n'est pas une simple tenue traditionnelle, mais une partie intégrante de l'histoire de l'Algérie et de son identité culturelle, héritée de génération en génération et portée à Oran comme à Alger, Constantine et bien d'autres régions du pays.
Répondant aux tentatives d'appropriation de la blouza oranaise et de la remise en question de son identité algérienne, Mme Othmani a affirmé que la recherche dans l'histoire du costume traditionnel algérien suffit pour s'assurer qu'elle représente une pièce authentique propre au patrimoine algérien séculaire.
Pour rappel, le ministère de la Culture et des Arts avait déposé le dossier de "la blouza" intitulé "L'art de la blouza et ses ornements dans le grand ouest algérien" auprès de l'Unesco en vue de l'inscrire sur les listes du patrimoine mondial.

A. B. / Agence





www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

The Shift Project : la neutralité carbone en 2050 en 20 chantiers ?

Créé en 2010 et présidé par l'ingénieur et consultant Jean-Marc Jancovici, The Shift Project est un groupe de réflexion qui s'attache à placer les enjeux de décarbonation au cœur du débat public. Ce mardi 14 avril, il dévoile son nouveau plan pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, articulé autour de 20 chantiers.



The Shift Project a publié mardi son "plan robuste pour l'économie française", qui développe 20 "chantiers" grâce auxquels la France peut atteindre une neutralité carbone en 2050, selon le centre de réflexion.

Pour une décarbonation efficace, tous les secteurs sont visés

"Il y a 20 chantiers incontournables si on veut réussir la décarbonation de la France et il y a un certain nombre de conditions à aligner pour la réussir", a affirmé Clément Caudron, chef de projet "Stratégie de transition robuste" lors d'une conférence de presse.

The Shift Project a identifié ces axes de progression dans 6 secteurs : les transports (déployer massivement le vélo, étendre les transports en commun, relancer le fret ferroviaire…), le logement (rénover les logements et déployer les pompes à chaleur), le numérique (maîtriser le déploiement de centres de données), l'industrie (produire de l'acier bas carbone en France, capter, stocker et valoriser le CO_2…), l'énergie (prolonger et relancer le nucléaire, déployer l'éolien et le photovoltaïque…) et l'agriculture (préserver les puits de carbone, transformer les systèmes d'élevage…).

Se préparer à tous les scénarios grâce au Shift Project

Pour chaque chantier, plusieurs scénarios ont été élaborés : réussite haute, intermédiaire ou basse. Par exemple, pour le nucléaire, la version ambitieuse est d'avoir 14 nouveaux EPR2 d'ici 2050, celle intermédiaire est d'en construire 6 et la version basse est d'en avoir zéro.

Si tous les axes de progression atteignent les objectifs ambitieux, la neutralité carbone devient une réalité en France à l'horizon 2050.

"On a très peu de marges, on ne peut pas se permettre de faire l'impasse sur tel ou tel chantier (… On a pris trop de retard sur la décarbonation, il faut tout accélérer en même temps", selon Nicolas Raillard, responsable de la coordination des projets, qui entend influencer les débats pendant la campagne présidentielle.

Le succès des différents chantiers de décarbonation "dépend de conditions clés" selon The Shift Project, "dont la réalisation reste incertaine et la maîtrise totale ne peut être garantie" : construction des infrastructures, innovation technologique, rythmes industriels, recrutement et formation, évolution des usages et conditions agronomiques et sylvicoles.

Le rapport sera suivi d'autres plus sectoriels sur la santé, l'emploi, le fret et l'industrie et par la publication d'un livre en octobre.

Le mystère du "plomb manquant" dans la croûte terrestre aurait (enfin) été résolu par la science

POUR retracer l'histoire de la planète, les chercheurs s'appuient sur les différentes formes du plomb. Mais ce métal présente une répartition inattendue dans la Terre. Un mystère qui pourrait aujourd'hui livrer ses secrets.

Un mystère en phase d'être résolu ? Pour comprendre l'histoire géologique de la Terre, essentielle pour retracer la formation de la planète et l'évolution de ses couches internes, les scientifiques se basent notamment sur les différentes formes de plomb.

Pourtant, une énigme persiste depuis des décennies : "la Terre est dépourvue d'une quantité considérable de plomb qui devrait se trouver dans sa croûte terrestre, et personne ne sait où il est passé", constate une équipe de chercheurs de l'Université technologique de Nanyang, en Chine. Dans leurs travaux, publiés dans la revue Nature Communications, les chercheurs ont étudié le comportement du plomb lorsqu'il est soumis à des pressions extrêmes, comparables à celles de l'intérieur de la Terre. Ils ont alors constaté que, dans ces conditions, le plomb adopte des propriétés qui pourraient expliquer sa disparition apparente de la croûte terrestre. Selon eux, "le plomb pourrait être piégé profondément dans le manteau ou même avoir migré vers le noyau terrestre", ce qui le rendrait inaccessible aux observations directes.

Quelles sont les différentes formes du plomb ?

Pour comprendre ces travaux, rappelons



que le plomb présente différentes formes, appelées isotopes, utilisées pour décrypter l'histoire géologique de la planète. Comme le rappellent les chercheurs, "ils permettent de dater les roches et de retracer les mouvements de matière entre la croûte, le manteau et le noyau terrestre".

Le plomb existe sous quatre formes principales :

les isotopes 206, 207, 208. Ils sont dits "radiogéniques", car ils proviennent de la désintégration radioactive de l'uranium ou du thorium. "Cette désintégration implique la fragmentation des atomes de ces éléments et l'émission progressive de radiations qui les transforment en atomes de plomb", précisent-ils.

l'isotope 204 qui constitue une forme dite "originelle" du plomb. Contrairement aux autres isotopes, il existe depuis la formation de la Terre et ne provient pas de la désintégration radioactive. C'est précisément cet isotope qui intrigue particulièrement les scientifiques.

Qu'est-ce que la désintégration radioactive ?

La désintégration radioactive se produit à un rythme constant et peut ainsi servir "d'horloge géologique".

Elle permet aux scientifiques de déterminer l'âge des roches en comparant la proportion de plomb issu de la désintégration radioactive à celle du plomb présent à l'origine.

Une roche récente contient surtout du plomb originel, tandis qu'une roche ancienne contient davantage de plomb radiogénique formé par désintégration radioactive.

Pourquoi le plomb "originel" est rarement présent ?

Les chercheurs ont reproduit en laboratoire les conditions extrêmes du centre de la Terre. Ils ont soumis des échantillons à des pressions et des températures très élevées. Cela a permis d'observer le comportement du plomb.

Les chercheurs ont constaté que "sous des pressions extrêmes, le plomb adopte des structures et des propriétés différentes de celles observées en surface". Selon les auteurs, cela pourrait profondément modifier sa répartition dans la planète.

Avec un Ryzen AI Max+ 395 et 128 Go de RAM, l'EVO-X2 de GMKtec se pose en mini-PC taillé pour l'IA

GMKtec met les bouchées doubles autour de l'intelligence artificielle et des solutions à base de Ryzen AI Max+ 395 avec une machine surpuissante et très lourdement équipée. Attention au prix !



Dans la foulée de la conférence de presse autour de ses processeurs Ryzen AI Max+ 395 et des machines qui les ont adoptés, c'est l'un des partenaires d'AMD qui annonce la sortie d'un monstre pensé avant tout pour l'IA.

EVO-X2 et Ryzen AI Max+ 395

De son nom complet, Shenzhen GMK Technology Company, GMKtec est une entreprise chinoise spécialisée dans les mini-PC et qui dispose aujourd'hui d'un vaste catalogue.

Un catalogue riche de solutions particulièrement variées allant de machines aux dimensions minuscules comme le NucBox G5 que nous testions il y a quelques semaines à du plus imposant et, surtout, beaucoup plus musclé comme l'EVO-X2 que GMKtec a introduit en mai dernier. Basé sur le Ryzen AI Max+ 395, ce mini-PC est clairement une bête de course dans un écrin à faible encombrement.

Le premier modèle d'EVO-X2 disponible profite bien sûr des 16 cœurs Zen 5 et des 40 unités de calcul RDNA 3.5 du processeur AMD, mais s'enorgueillit aussi d'une belle quantité de mémoire vive (64 Go) et de deux emplacements M.2 pour des SSD NVMe. Sur cette version, un SSD 1 To est livré et GMKtec insiste enfin sur la présence de ports USB4 pour plus de polyvalence. Hélas, depuis cette annonce réalisée un peu avant l'été, GMKtec n'a pas été en mesure de soutenir un approvisionnement important. La faute en revient sans doute à AMD qui n'est pas capable de produire suffisamment de ses Ryzen AI Max+ 395, limitant les options de ses partenaires.

JUSQU'À TROIS EVO-X2 128GB POUR AFFRONTER LES LLM

La conférence tenue il y a quelques jours par AMD semble justement avoir été pensée pour remettre les pendules à l'heure : la marque américaine soutient ses partenaires et les puces vont être plus largement disponibles, voilà sans doute le message que voulait faire passer AMD.

Reçu cinq sur cinq par GMKtec donc qui en plus de ce premier modèle d'EVO-X2 annonce la disponibilité d'une variante clairement tournée vers « le concept de centre de supercalcul IA de bureau » que la firme de Shenzhen met en avant depuis plusieurs années maintenant. Simplement baptisée EVO-X2 128GB, la nouvelle machine est présentée comme « le premier mini-PC au monde capable de calculs IA multi-nœuds pour les modèles à grande échelle ». Pour y parvenir, GMKtec met évidemment en avant le Ryzen AI Max+ 395 d'AMD ainsi que son EVO-X2 128GB doté de – difficile de tromper – 128 Go de mémoire vive. Mais ce n'est pas tout, GMKtec souligne la simplicité de mise en œuvre de combinaisons machines principale/secondaire via l'interface USB4. Les deux machines doivent être dotées de 128 Go lesquels sont configurés différemment selon que le PC est la machine principale ou secondaire.

Au travers d'un article publié sur son blog, GMKtec publie une solution pas-à-pas afin de parvenir à une configuration à deux hôtes (solution de base) voire à trois hôtes (solution avancée) pour les utilisateurs les plus exigeants. Deux solutions qui sont présentées comme économique de clustering multi-nœuds pour les LLM, (Large Language Model) toujours plus populaire.

Cursor : cette faille de sécurité "critique" pourrait exposer votre code à des malwares - comment la corriger ?

UNE FONCTION désactivée par défaut peut rendre les utilisateurs et leurs organisations vulnérables aux commandes exécutées automatiquement. Un nouveau rapport met à jour ce qu'il décrit comme "une faille de sécurité critique" dans Cursor, la très populaire plateforme d'édition de code alimentée par IA. Le rapport, publié mercredi dernier par l'éditeur de logiciels Oasis Security, révèle que les référentiels de code de Cursor qui contiennent la configuration .vscode/tasks.json peuvent être chargés d'exécuter automatiquement certaines fonctions dès que les référentiels sont ouverts. Les pirates pourraient exploiter cette fonction d'exécution automatique par le biais de logiciels malveillants intégrés dans le code.

Bugs en cascade

"Cela peut entraîner la fuite d'informations d'identification sensibles, la modification de fichiers ou servir de vecteur pour une compromission plus large du système, ce qui expose les utilisateurs de Cursor à un risque important d'attaques de la chaîne d'approvisionnement", écrit Oasis. Bien que Cursor et d'autres outils de codage alimentés par l'IA, tels que Claude Code et Windsurf, soient devenus populaires parmi les développeurs de logiciels, la technologie est encore truffée de bogues. Replit, un autre assistant de codage à base d'IA qui a présenté son nouvel agent en début de semaine, a récemment supprimé la totalité de la base de données d'un utilisateur.

La faille de sécurité

Selon le rapport d'Oasis, le problème est dû au fait que la fonction "Workplace Trust" de Cursor est désactivée par défaut.En principe, cette fonctionnalité est destinée à servir d'étape de vérification pour les utilisateurs de Cursor, afin qu'ils n'exécutent que du code qu'ils connaissent et en lequel ils ont confiance. Sans elle, la plateforme exécutera automatiquement le code qui se trouve dans un référentiel. Ce qui permettra à des acteurs malveillants de glisser subrepticement des logiciels malveillants qui pourraient alors mettre en péril le système d'un utilisateur. Et, à partir de là, se répandre dans le réseau.

La question Workspace Trust

L'exécution d'un code sans la fonction Workplace Trust pourrait ouvrir "une voie directe vers un accès non autorisé avec un rayon d'action à l'échelle de l'organisation", a déclaré Oasis.

Dans une déclaration à Oasis qui a été publiée dans le rapport, Cursor a déclaré que sa plateforme fonctionne avec Workplace Trust désactivé par défaut, car il interfère avec certaines des fonctions automatisées dont les utilisateurs dépendent régulièrement.

"Nous recommandons d'activer Workspace Trust ou d'utiliser un éditeur de texte de base lorsque vous travaillez avec des référentiels soupçonnés d'être malveillants", a déclaré l'entreprise.

Cursor a également indiqué à Oasis qu'elle publierait bientôt des directives de sécurité concernant la fonction Workspace Trust.

Comment rester protégé

La solution consiste donc à activer la fonction Workplace Trust dans Cursor. Pour ce faire, ajoutez l'invite de sécurité suivante aux paramètres, puis redémarrez le programme
:{"security.workspace.trust.enabled":
true,
"security.workspace.trust.Startup-
Prompt": "always"

Les iPhone restent une cible privilégiée des logiciels espions



L'ANSSI signale quatre vagues récentes de notifications. La preuve que l'industrie du logiciel espion est toujours vivace.

Quatre ans après le scandale de l'espionnage de personnalités françaises via le malware Pegasus, sans surprise, des attaques se poursuivent. Pour la quatrième fois de l'année, selon le décompte de l'Anssi, l'entreprise Apple a en effet averti des utilisateurs ciblés par des attaques menées avec un logiciel espion.Ces notifications, via un iMessage ou un courriel d'alerte, ne sont pas publiques. Mais elles ont visiblement été signalées à l'Anssi. L'agence a eu ainsi connaissance de quatre campagnes de notifications. Elles ont été menées au début du mois de mars, à la fin avril, fin juin, et donc début septembre.L'Anssi recommande, en cas de réception d'une telle notification, de « contacter rapidement le Cert-FR », son centre de veille et d'alerte, à des fins d'investigation.

Des attaques « particulièrement sophistiquées »

Ces attaques informatiques, menées avec des logiciels comme « Pegasus, Predator, Graphite ou Triangulation sont particulièrement sophistiquées et difficiles à détecter », remarque le Cert-FR. Mais elles intéressent évidemment les autorités.

Australie: un rapport alerte sur le coût du réchauffement climatique pour les jeunes générations



Un nouveau rapport sur l'état de la crise climatique tire la sonnette d'alarme en Australie. Selon les projections de Deloitte, la jeune génération pourrait à l'avenir payer au prix fort les conséquences du réchauffement climatique.

Des projections peu rassurantes. Selon un nouveau rapport économique de Deloitte, la jeune génération australienne sera contrainte de mettre la main au portefeuille si aucune mesure n'est mise en place pour contrôler le réchauffement climatique. Le cabinet a estimé que les conséquences du changement climatique coûteraient en moyenne 130 000 dollars asutraliens à un millennial sur le reste de sa vie, rapporte The Guardian. Mais la facture est encore plus salée pour les jeunes qui vont arriver sur le marché de l'emploi : jusqu'à 165 000 dollars pour une personne issue de la génération Z et 185 000 dollars pour un membre de la génération Alpha, dont les plus âgés ont actuellement 16 ans.

Les projections évaluent les conditions les plus pessimistes pour les jeunes générations d'ici 2070. Ce surcoût prend en compte "les dommages causés à la productivité des travailleurs, aux infrastructures et aux biens, ainsi que l'augmentation des risques sanitaires et des coûts des soins de santé". Les économistes ont aussi évalué l'intensification des catastrophes naturelles qui pourraient nuire au tourisme et à l'agriculture.

Changement climatique : l'inégalité intergénérationnelle en question

Avec ce rapport, les économistes souhaitent sensibiliser à la lutte contre le changement climatique en mettant l'accent sur le fait qu'il ne s'agit pas seulement d'une menace environnementale, mais aussi d'une question d'inégalité intergénérationnelle. "Pour cette génération, le changement climatique n'est pas une menace lointaine, mais une réalité concrète aux conséquences graves.

Ces effets cumulatifs ralentissent la croissance, font grimper les coûts et compromettent le bien-être futur, en particulier pour les jeunes générations", détaille Rhiannon Yetsenga, directrice associée chez Deloitte Access Economic.

Dans le cas d'une inaction dans la lutte climatique, les conséquences néfastes pour la prospérité de la génération Alpha seront près de dix fois supérieures à celles subies par les baby-boomers, et plus du double des coûts supportés par la génération X australienne.

Vers un modèle de croissance plus durable

Le seul espoir d'un futur meilleur se situe dans une action immédiate et concrète de la part des décideurs.

Atteindre la neutralité carbone d'ici le milieu du siècle pourrait ainsi permettre aux millennials, à la génération Z et à la génération Alpha d'éviter environ 50 000, 70 000 et 80 000 dollars australiens de coûts au cours de leur vie.

Les experts préconisent ainsi d'adopter une croissance plus durable en réduisant les émissions et en investissant dans de nouvelles industries plus vertes. Selon Rhiannon Yetsenga, l'Australie a les ressources naturelles nécessaires pour adopter ce changement de direction. "Je ne voudrais surtout pas donner l'impression que nous devons faire des compromis, car, bien menée, cette situation pourrait être une véritable opportunité", analyse-t-elle avec optimisme.

"Un outil efficace pour atténuer la pollution": à Barcelone, cette ZFE réduit de plus de 15 % la présence de dioxyde d'azote

LES ZONES à faible émission (ZFE), efficaces pour réduire la pollution atmosphérique ? C'est le constat d'une étude barcelonaise qui estime que ce dispositif permet de réduire la présence de dioxyde d'azote (NO_2), un gaz nocif pour la santé respiratoire à court et à long terme.

Un risque majeur pour la santé. En Europe, on estime que les concentrations de polluants atmosphériques dépassant les seuils recommandés par l'OMS provoquent plus de 300 000 décès prématurés chaque année. L'une des causes principales est le trafic routier. C'est dans ce sens que des stratégies sont mises en place pour réduire la circulation automobile. L'une d'entre elles est l'installation des zones à faibles émissions (ZFE).

Il s'agit de "territoires dans lesquels la circulation de certains véhicules peut être restreinte afin de réduire la pollution de l'air", détaille le site officiel d'information administrative. Pour y circuler, les véhicules doivent disposer d'une vignette Crit'Air. En Europe, on en recense au total 363. "Malgré leur utilisation répandue, leur efficacité reste encore peu démontrée, notamment en ce qui concerne la réduction des particules fines", reconnaissent les chercheurs. Les ZFE font toutefois parler d'elles, notamment en France, où certains réclament la suppression.

À Barcelone, la mesure en place depuis le 1er janvier 2020 semble pourtant porter ses fruits pour améliorer la qualité de l'air. Des chercheurs de l'Institut de Barcelone pour la santé mondiale (ISGlobal), ont constaté que sa mise en place "a permis de réduire significativement les concentrations de dioxyde d'azote (NO_2) entre 2020 et 2022". Dans leurs travaux, publiés dans la revue Atmospheric Environment: X, les chercheurs constatent que ses effets sur les particules fines (PM10 et PM2,5), restent plus limités. Aussi, les chercheurs appellent à d'autres mesures complémentaires.

Zones à faible émission : comment fonctionne la ZFE barcelonaise ?

Comme le rappellent les chercheurs, Barcelone est une ville pionnière en Catalogne dans la mise en place des ZFE avec l'installation d'une zone de 95 km² en 2020. En semaine, de 7 h à 20 h, la circulation est interdite aux voitures diesel immatriculées avant 2006 et aux modèles essence d'avant 2000. Cette mesure inclut également les motos anciennes. Cela permet d'exclure du trafic quotidien les moteurs les plus polluants et permet de favoriser un parc automobile plus moderne.

De quoi est composée la pollution atmosphérique et quelles en sont les conséquences ?

La pollution atmosphérique est notamment liée à la présence de dioxyde d'azote (NO_2), un gaz, nocif pour la santé respiratoire à court et à long terme, principalement émis par les véhicules essence et diesel. On peut aussi énumérer les particules fines, composées de particules en suspension PM10 (des particules dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres) et les particules en suspension PM2.5 (inférieures à 2.5 micromètres). En France, ce type de pollution est à l'origine de pathologies entraînant plus de 40 000 décès chaque année.

La pollution atmosphérique a des conséquences sur l'environnement. Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la pollution de l'air peut provoquer des baisses de production de certaines cultures jusqu'à 20 %. Elle peut aussi dégrader le métabolisme des plantes et entraîner une réduction de leur croissance. Enfin, elle dégrade les matériaux et les bâtiments. Les atteintes au patrimoine bâti sont parfois irréversibles.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:08	12:13	15:16	17:41	19:03
CONSTANTINE	05:12	12:18	15:22	17:46	19:07
ALGER	05:27	12:32	15:36	18:01	19:22
OUARGLA	05:17	12:23	15:32	17:57	19:14
CHLEF	05:34	12:39	15:43	18:08	19:29
MOSTAGANEM	05:38	12:44	15:48	18:13	19:33
ORAN	05:41	12:47	15:52	18:16	19:37

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8624 — SAMEDI 24 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	15°
Oran	23°	15°
Constantine	19°	12°
Ouargla	28°	17°

BOUSLIMANI L'A ASSURÉ À LA JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

Soutien total de Tebboune au métier de journaliste

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a mis en avant, jeudi, le soutien total du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la promotion du secteur de la presse et de l'information, afin de renforcer le professionnalisme de l'ensemble des journalistes et consacrer le droit du citoyen à l'information.



Bouslimani.

Lors d'une cérémonie organisée en l'honneur de la famille médiatique à l'occasion de la Journée nationale de la presse, célébrée le 22 octobre de chaque année, Bouslimani a transmis les salutations et les vœux du président de la République à la corporation de la presse nationale, soulignant «le soutien total» du chef de l'Etat «à la promotion du métier de journaliste, au service du droit du citoyen à l'information et pour le renforcement du professionnalisme des acteurs du métier».

Le ministre a rappelé les sacrifices consentis par les pionniers des médias algériens, qui «ont fait du journalisme une noble mission qu'ils ont consacrée, avec dévouement et abnégation, à la défense de la patrie et des valeurs humaines les plus élevées».

Il a ajouté que cette page glorieuse de l'histoire de la presse nationale «continuera d'éclairer la voie aux générations successives de professionnels du secteur, à la faveur du soutien explicite dont bénéficie la profession de la part de l'Etat».

Dans le cadre de la consolidation du dispositif juridique, conformément aux dispositions de la loi organique relative à l'information, de la loi régissant l'activité audiovisuelle et de la loi relative à la presse écrite et électronique, Bouslimani a indiqué que le ministère de la Communication préparait actuellement des projets de textes d'application portant sur l'exercice du journalisme, la production audiovisuelle et la formation. Le ministère œuvre également à renforcer la gouvernance numérique, en accordant une importance particulière à la sécurité des données et à leur protection contre les risques cybernétiques, dans le cadre de l'accompagnement de la transformation numérique nationale. Dans le même contexte, le ministre a expliqué que l'intérêt accordé par l'Etat au secteur de la communication, et plus particulièrement à la profession de journaliste, «participe d'une politique globale visant à réaliser le développement durable en consolidant le système des droits et des libertés et en assurant le développement dans un climat de sécurité et de stabilité». Il a également évoqué l'accompagnement par la presse nationale des différents projets «qualitatifs et sans précédent» initiés par l'Etat ces dernières années, lesquels ont suscité l'intérêt des médias nationaux et même étrangers.

Dans le même ordre d'idées, Bouslimani a salué le rôle des médias dans le rapprochement de l'administration du citoyen, à travers la diffusion de l'information, l'explication des procédures et la valorisation des acquis qui, a-t-il dit, constituent des réalités témoignant d'une transformation positive profonde de la politique algérienne et qui ne reposent nullement sur une quelconque technique technologique de dissimulation, contrairement à ce que prétendent les ennemis de l'Algérie et les adversaires du succès.

Il a tenu à saluer les efforts de la presse nationale visant à «mettre en lumière la force exceptionnelle de l'Algérie à surmonter les épreuves et à déjouer les complots, grâce au front intérieur solide et à la cohésion entre le peuple et son armée». Il a notamment cité «l'élan massif de solidarité avec les victimes des incendies de l'été dernier».

Le ministre a également salué «le patriotisme et le niveau de professionnalisme» dont fait preuve la presse nationale, deux facteurs de nature à «honorer la profession et à renforcer son rôle, notamment face aux attaques de propagande des mouches électroniques menées contre l'Algérie».

La cérémonie s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, du président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA), Amar Bendjedda, ainsi que du président de l'Observatoire national de la communication du Niger, Ibrahim Diallo Anzou, accompagné d'une délégation médiatique de son pays.

Etaient également présents des directeurs d'organes de presse publics et privés, des responsables d'organismes nationaux ainsi que des journalistes représentant différents médias nationaux. Dans le cadre de cette célébration, une convention-cadre a également été signée entre l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) et le Centre international de la presse (CIP).

S. O. Brahim

ENTREPRENEURIAT VERT

Cap sur l'investissement dans la valorisation des déchets

LA PROMOTION de l'entrepreneuriat environnemental figure parmi les leviers de développement de l'économie verte en Algérie. Dans cette perspective, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, et le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, ont présidé, jeudi, une journée de sensibilisation consacrée aux dispositions du décret exécutif n° 24-61, sous le slogan «Entrepreneuriat environnemental : collecte, tri et valorisation».

Cette rencontre vise à faire connaître aux jeunes les opportunités d'investissement offertes par la gestion et la valorisation des déchets, tout en les informant sur le cadre juridique et réglementaire de l'économie circulaire. L'accent a notamment été mis sur les avantages et incitations fiscales prévus par le décret exécutif n° 24-61, qui définit les matières récupérables et fixe les modalités d'application des exonérations et facilités fiscales accordées aux personnes physiques exerçant des activités de collecte de déchets récupérables.

Les participants ont également pu s'informer sur les démarches à suivre pour créer des micro-entreprises spécialisées dans la collecte, le tri et la valorisation des déchets, ainsi que sur les dispositifs de financement, de soutien et d'accompagnement disponibles. La rencontre a permis de rapprocher les porteurs de projets des organismes et institutions concernés afin de faciliter leur accès à l'information et aux opportunités offertes par ce secteur.

Dans ce cadre, la plateforme numérique «Entrepreneur vert», lancée par le ministère de l'Environnement, a été présentée comme un outil destiné à simplifier les procédures et à encourager les jeunes à s'investir dans les activités environnementales, notamment la collecte et le transport des déchets récupérables, selon le communiqué du ministère.

La journée a également été marquée par la présentation d'expériences réussies de jeunes ayant bénéficié d'autorisations de collecte et de transport des déchets ainsi que de micro-crédits. Ces témoignages visent à encourager l'innovation dans la transformation des déchets en produits à valeur économique et à renforcer la contribution des jeunes au développement de l'économie verte.

Rim Boukhari

SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE À MÉDÉA

Examen du programme d'investissement centralisé

PARMI les programmes d'équipement public relevant du secteur de l'hydraulique alloués à Médéa, le programme sectoriel centralisé relevant de la gestion du ministère de tutelle représente une part importante de l'enveloppe financière accordée à la wilaya.

Une réunion de coordination a eu lieu, jeudi, sous la présidence du wali, Djilali Doumi, consacrée à l'examen des opérations inscrites au titre du programme d'équipement public centralisé géré par l'Algérienne des eaux (ADE), l'Office national d'assainissement (ONA) et l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT).

Concernant le système de transfert d'eau depuis le barrage de Ghrib (w. Aïn Defla) vers Médéa, destiné à renforcer l'approvisionnement en eau de la ville de Médéa et des localités avoisinantes, le chef de l'exécutif a donné instruction pour l'accélération des travaux de réalisation de ce projet vital pour les populations des communes touchées.

Il en va également du projet relatif à l'extension de la station de traitement des eaux usées en vue de porter sa capacité à 30 000 m³, ainsi que la construction de stations de pompage et la réalisation d'une conduite de transfert de 28 km reliant le barrage de Ghrib à Médéa.

Quant au volet relatif aux travaux d'extension du réseau d'assainissement de la ville de Médéa, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le raccordement des exutoires des eaux usées vers l'oued Lahrach où est localisée la station d'épuration. Cette dernière fera l'objet d'une opération de réhabilitation par la mise en place d'un système de traitement tertiaire alors qu'il est prévu le lancement d'une étude d'un schéma directeur du réseau d'assainissement de Médéa vers la commune de Ouzera.

Le wali a donné instruction pour l'accélération des travaux et l'achèvement de tous les projets inscrits en procédant sans délai à la levée de tous les obstacles entravant leur réalisation et en veillant à assurer une coordination totale entre les différents acteurs concernés. Pour ce faire, l'avancement des projets doit faire l'objet d'un suivi personnel et rigoureux, et ce, en incitant les entreprises chargées de la réalisation à respecter les délais contractuels.

Pour un meilleur suivi des programmes, il est suggéré de procéder à une mise à jour périodique des données relatives à l'avancement des projets de développement pour une meilleure transparence de leur gestion.

Nabil B.